

VALORISATION DES RESSOURCES PEDAGOGIQUES de SupAgro Florac (du 8 octobre 2012 au 25 mars 2013)

Intitulé du projet : La capitalisation et la mutualisation des outils et des ressources pédagogiques : une démarche structurante de co-formation dynamique valorisant les productions individuelles, au service de pratiques communes.



Illustration 1 : Le Creative Commons et l'EEDD, Flickr CC

Commanditaire : SupAgro Florac, institut d'éducation à l'agro-environnement
Tuteurs : Kumurdjian David, formateur
Laxenaire Hélène, responsable du centre de ressources (CDR)

"La plus grande partie de nos connaissances se situent dans nos compétences, souvent de manière implicite, voire inconsciente." Gérard VERGNAUD

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier **David et Hélène, nos tuteurs et commanditaires**, qui manient l'art du changement de casquette avec brio, et qui ont fait preuve d'une grande disponibilité dans l'accompagnement de notre travail. Leurs conseils avisés nous ont permis de repérer nos erreurs pour évoluer dans notre démarche, en cohérence avec l'objectif visé par ce projet. David, ta pédagogie, visant à nous faire apprendre par nous-même, a très bien fonctionné ! Ton accompagnement très professionnel nous a fortement guidés. Hélène, ton exigence, ta spontanéité, tes conseils et la régularité de ton suivi, nous ont permis d'avancer et d'acquérir de nouvelles compétences très rapidement. Ces échanges, toujours très riches, nous ont aussi permis de mieux comprendre la valeur sous-jacente à ce projet et donc de mieux en appréhender les difficultés.

Nous remercions ensuite **tous les formateurs de l'équipe de SupAgro Florac** qui ont joué le jeu du projet en s'impliquant, y compris ceux qui sont partis ou bien arrivés en cours de projet. Ils ont tous eu suffisamment d'indulgence à notre égard lorsque notre méthodologie n'était pas forcément très adaptée. Mention particulière pour Christian et Florestan (pour la partie technique), Laurence pour les conseils de supervision et pour la capitalisation, l'équipe du CDR pour leur curiosité et leurs coups de pouce/trucs et astuces, ainsi que tous les autres pour nous avoir accordé du temps et nous avoir confié leurs visions du projet.

Merci également aux **étudiants de notre promotion CEEDDR**, à **Orane et Alain** pour leurs questions, conseils et préconisations lors des points intermédiaires de projet tutoré. Les **anciens étudiants** qui ont participé (et notamment Vincent Legall, Kaminski Laurène, Buisson Pierre-baptiste, Maréchale Lucie, Alice Domaison, Esther Ferragne et Laurane Manas) ou qui ont salué et encouragé à distance le travail fourni et l'intérêt du projet.

Nous pouvons aussi remercier **Laurent Marseault et Roland Gérard**, pour leurs conseils d'"experts" issus des témoignages qu'ils nous ont sympathiquement accordés.

Enfin, nous n'oublions pas **l'équipe pédagogique de SupAgro** qui a sélectionné ce projet tutoré en amont, dans lequel nous avons pu choisir de nous impliquer, et grâce auquel nous avons pu développer une culture et des compétences, par le biais de démarches professionnelles.

Table des matières

<i>Introduction</i>	7
<i>PARTIE 1 : Contextualisation du projet</i>	3
<i>I. Contexte général</i>	3
1. Le projet tutoré.....	3
2. La structure commanditaire.....	3
3. Le métier de formateur.....	4
<i>II. Qu'est ce que la mutualisation de ressources ?</i>	6
1. Définition d'une ressource pédagogique.....	6
2. Que signifie « la mutualisation » ?.....	6
3. Le bien commun.....	6
4. Les licences Creative Commons.....	7
5. Des exemples de mutualisation.....	7
<i>PARTIE 2 : Méthodologie mise en œuvre</i>	9
<i>I. Organisation au sein du groupe</i>	9
1. La tenue du planning.....	10
2. La communication sur le projet.....	10
3. Stratégie de suivi et de rédaction continue.....	10
<i>II. Prise en main du projet</i>	11
1. Compréhension et délimitation du projet.....	11
2. Choix de la licence de partage.....	11
3. Tour d'horizon de ce qui existe déjà.....	13
4. Communication sur le projet.....	13
5. Lancement de la capitalisation des ressources.....	13
<i>III. Place au travail avec l'équipe</i>	14
1. Les entretiens individuels.....	14
2. Création de la plate forme de mutualisation.....	15
3. Réunion d'échange sur le projet.....	16
4. Organisation de la passation du projet.....	17
<i>PARTIE 3 : Résultats, analyse et perspectives</i>	19
<i>I. Analyse et interprétation des résultats</i>	19
1. Résultats au regard des objectifs.....	19
2. Résultats en termes de compétences acquises et développées dans le cadre de la coordination de projet.....	20
<i>II. Perspectives</i>	21
<i>Conclusion</i>	22
<i>Bibliographie</i>	23
<i>Index des illustrations</i>	24

Introduction

Le projet “Valorisation des ressources pédagogiques de SupAgro Florac”, mené dans le cadre du projet tutoré de la Licence Professionnelle “Coordinateur de Projet en Éducation à l’Environnement et au Développement Durable et Réseaux”, consiste à **capitaliser et à valoriser les ressources pédagogiques produites par les professionnels, formateurs et étudiants dans le cadre de leur activité à l’institut d’éducation à l’agro environnement SupAgro Florac.**

Ce projet est né du **constat** suivant : il existe à l'heure actuelle un grand nombre de ressources créées par des professionnels, des formateurs et des étudiants de l’établissement, qui ne sont pas valorisées et partagées. L’enjeu majeur de ce projet était donc de déterminer dans quelles mesures ces ressources peuvent être capitalisées, valorisées et mutualisées.

Ainsi, l’**objectif général** de ce projet est le suivant : valoriser les ressources pédagogiques de SupAgro Florac, selon **trois grands axes directeurs** :

- Mettre les ressources à disposition à un endroit unique et connu de tous (page dédiée sur le site de SupAgro Florac : <http://www.supagro.fr/web/florac/>) afin de les diffuser le plus largement possible ;
- Promouvoir des savoirs et savoir-faire émanant de l'établissement, par le biais d'une communication efficace et pertinente, afin de faire valoir des outils pratiques en terme de pédagogie, et de permettre à tous d’en bénéficier ;
- Faire gagner du temps à l’équipe pédagogique, en mettant concrètement en place cette démarche chronophage.

→ La carte heuristique ci-après, construite sous forme d’arbre à objectifs, permet de présenter les **quatre objectifs opérationnels** du projet de manière visuelle et synthétique.

Au vu des éléments précédents, la formulation de problématique retenue est la suivante :

La capitalisation et la mutualisation des outils et des ressources pédagogiques : une démarche structurante de co-formation dynamique valorisant les productions individuelles, au service de pratiques communes.

→ Le document d’analyse de la demande (*voir annexe n°1 : « Analyse de la demande faite par le commanditaire »*) détaille davantage le projet et les missions attendues de la part des opérateurs.

Le présent rapport vise à contextualiser ce projet (partie 1), à en décrire le déroulement en termes de méthodologie (partie 2), et à proposer une analyse des résultats, ainsi que des perspectives (partie 3).

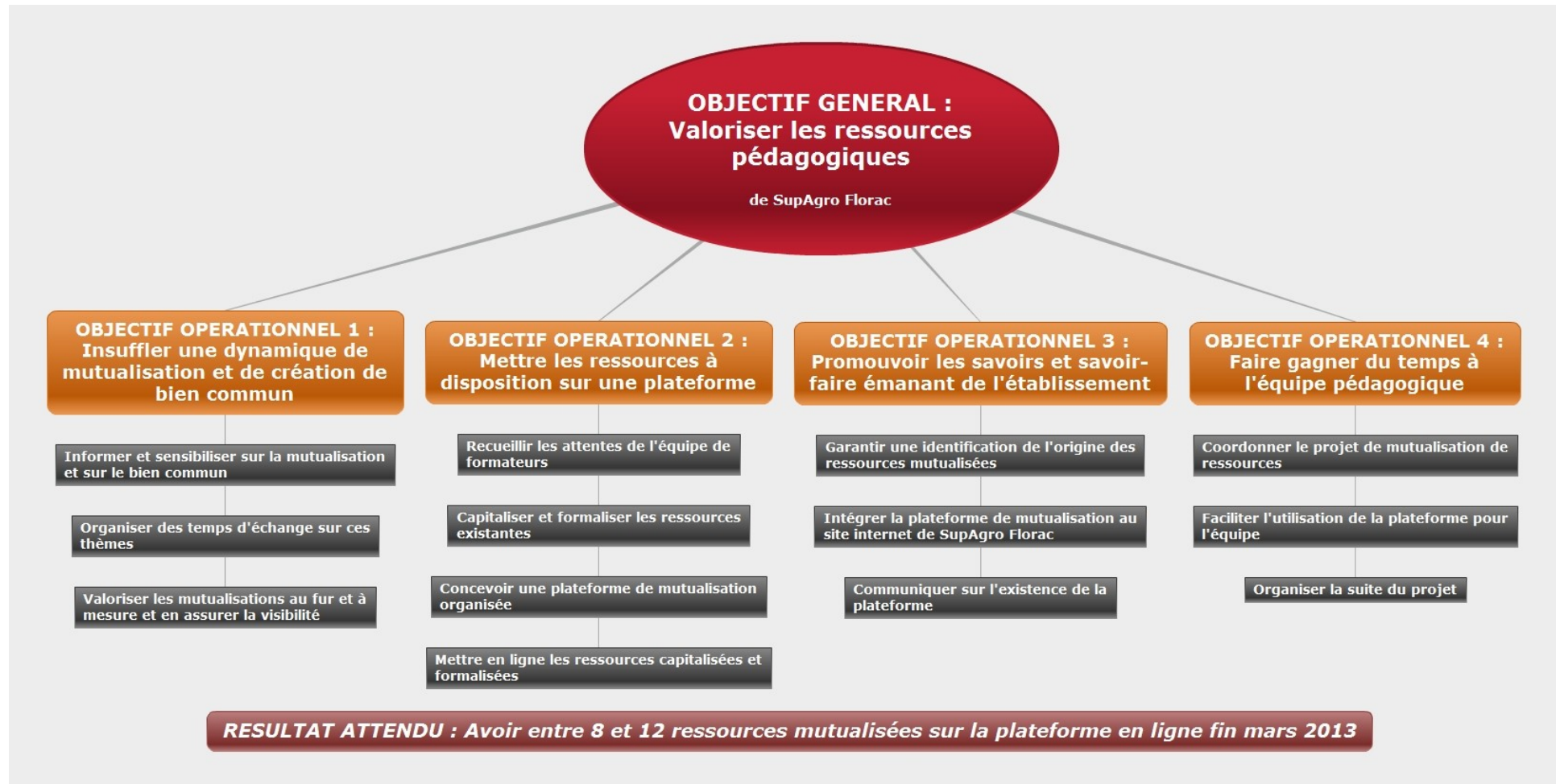


Illustration 1 : Carte heuristique présentant les objectifs du projet tutoré, Julia Burger, 2013

PARTIE 1 : Contextualisation du projet

Cette première partie permet de mettre en évidence le cadre dans lequel s'inscrit notre projet. Il s'agit dans un premier temps de présenter de façon globale ce projet, puis le lien avec l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, avant de décrire la structure commanditaire et les acteurs principaux de ce projet : les formateurs. Ensuite, nous restituons synthétiquement nos recherches théoriques pour mieux définir les termes centraux du projet. En dernier lieu, nous dressons un bref état des lieux des exemples de projets similaires.

1. Contexte général

1. Le projet tutoré

Ce dossier constitue le compte-rendu du travail effectué dans le cadre du projet tutoré, Unité d'Enseignement (UE) 7 de la Licence Professionnelle CEEDDR. Il s'agissait de traiter une problématique professionnelle en groupe de 2 ou 3 étudiants, à partir d'une commande concrète, afin d'appréhender la réalité du travail de terrain d'un coordinateur.

Quel lien avec l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ?

Le **partage de bien commun**, dans lequel s'inscrit la démarche de mutualisation de savoirs et d'expériences, fait partie des valeurs défendues par l'EEDD. En effet, cette pratique contribue à sensibiliser les parties-prenantes au fonctionnement collaboratif, et donc au principe de solidarité. Ce principe, sous-jacent à de nombreuses initiatives alternatives émergentes, est aujourd'hui prôné avec énergie par les structures du domaine de l'EEDD, dont l'activité s'est récemment ouverte de façon assumée à l'éducation à la citoyenneté. Mener des projets en lien direct avec la solidarité, c'est donc ça aussi éduquer à l'EEDD !

2. La structure commanditaire

Le commanditaire du présent projet est **SupAgro Florac, institut d'éducation à l'agro environnement**. Cet établissement agricole public relevant du Ministère en charge de l'Agriculture est également l'établissement de formation qui assure la LP-CEEDDR.

Il fait partie de Montpellier SupAgro, centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Établissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel - EPSCP). SupAgro est né en 2007 de la fusion entre :

- L'École Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier (ENSA.M), Agro.M ;
- Le Centre National d'Études Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC) ;
- Le Département Industries Agroalimentaires Régions Chaudes de l'École Nationale Supérieure des Industries Agricoles et alimentaires (ENSIA-SIARC) ;

- Centre d'Expérimentations Pédagogiques de Florac (CEP Florac).

Les activités de SupAgro Florac, qui pilote la mission d'appui à l'enseignement agricole, se situent à l'interface de l'enseignement technique agricole et de l'enseignement supérieur agronomique. L'établissement développe une culture de l'innovation pédagogique au service du développement social et humain.

Ainsi, il œuvre dans les domaines de compétences suivants :

- Appui à l'enseignement agricole technique ;
- Enseignement ;
- Formation initiale (deux licences professionnelles) ;
- Formation tout au long de la vie (trois types de formation) ;
- Recherche, valorisation et expertise ;
- Expertise agri environnementale ;
- Coopération internationale ;
- Production de ressources pédagogiques.

C'est dans le cadre de ce dernier domaine que s'inscrit ce projet, en étroite liaison avec la culture du travail collaboratif entretenue dans l'établissement.

De plus, SupAgro Florac se situe à l'emplacement de l'ancien Centre d'Expérimentation Pédagogique (CEP), au cœur du Parc National des Cévennes, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui confère à ses activités un ancrage territorial particulièrement fort.

3. Le métier de formateur

Les principaux acteurs de ce projet sont les formateurs de SupAgro Florac. Afin de mieux comprendre leurs enjeux et postures professionnels, nous nous sommes penchées sur ce qui caractérise leur métier.

Les formateurs professionnels peuvent provenir de l'une des formations spécifiques existantes en sciences de l'éducation et de la formation, de l'un des organismes de formation particuliers, ou encore du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Indépendamment des diplômes, ils peuvent également tirer leur légitimité de leur expérience dans un domaine particulier, dans lequel ils sont spécialistes et souhaitent transmettre leur savoir.

Le **principal rôle** du formateur est de mettre en place, au sein d'un processus d'entraînement, les conditions favorables pour qu'un groupe d'apprenants acquiert, développe et renforce des compétences spécifiques. Ses activités sont les suivantes :

- L'ingénierie de la formation : concevoir et conduire un dispositif de formation ;

- L'animation de séances de formation dites en "face à face" ;
- L'accompagnement ou "autoformation accompagnée" (mission croissante de nos jours) ;

Ainsi, le formateur est à la fois guide, conseiller, médiateur, accompagnateur. En revanche, il n'a pas une posture d'enseignant, car :

- Le formateur s'adresse uniquement à des personnes adultes ;
- Il est plus proche des institutions que les enseignants qui sont indépendants avec leurs classes ;
- Il pratique des méthodes d'ingénierie de formation que l'enseignant n'utilise pas ;
- Ses objectifs sont spécifiques à un public et à un niveau de compétence sur un thème particulier ;
- Il évalue les acquis sous toutes leurs formes (savoir-faire, savoir-être, comportements, compétences,...) et pas uniquement les connaissances.

Les méthodes de formation mises en œuvre sont individualisées. Elles s'inscrivent dans un cadre fortement adaptatif, qui dépend notamment des compétences du formateur en terme de pédagogie, de recueil des attentes, de sens relationnel, d'écoute, d'adaptation à la demande, d'accompagnement, d'outils, de recul critique, de gestion de groupe, d'autonomie intellectuelle, d'expertise pédagogique, d'observation, d'évaluation... Un formateur doit notamment tenir compte :

- Des résultats opérationnels ou stratégiques attendus ;
- Des métiers et des activités concernés ;
- Des niveaux de connaissances actuelles et visées.

En termes de **perspectives professionnelles**, un formateur peut avoir un statut d'intervenant extérieur, de professionnel salarié ou de formateur indépendant. Les employeurs potentiels (ponctuels ou permanents) sont les centres de formation, les établissements de formation, les entreprises, les associations...

La détermination du contexte du projet ne saurait se faire sans un retour sur les notions essentielles dont il va être question, et sans l'appui sur les démarches similaires existantes.

II. Qu'est ce que la mutualisation de ressources ?

1. Définition d'une ressource pédagogique

Une ressource pédagogique peut être définie comme « *toute entité (unité de contenu significative), numérique ou non, utilisée dans un processus d'enseignement, de formation ou d'apprentissage (...) suffisamment modulaire pour être **réutilisée** dans un contexte autre que celui de sa création¹ »).*

Elle se distingue d'une ressource documentaire (livre, périodique, revue, film) car elle est souvent liée à un projet ou une activité. Elle est aussi dépendante d'un contexte, voire d'autres ressources prenant en compte l'apprenant/l'enseignant/l'auteur. Elle peut être réutilisée de façon plus complexe ou simplifiée.

2. Que signifie « la mutualisation » ?

Mutualiser signifie **mettre en commun à des fins de partage**. La Commission de la coopération territoriale définit le concept de mutualisation comme « *une mise en commun (ou échange) entre plusieurs partenaires, d'un ou plusieurs éléments entrant en jeu dans l'utilisation de l'information géographique (données, compétences, formation, outils...), il s'agit soit d'éléments existants, que les partenaires mettent à la disposition des autres, soit d'éléments qu'ils veulent acquérir ou créer en commun* » (2006). Plus qu'un concept, il s'agit d'une démarche à laquelle nous pouvons associer les mots clés suivant : mobiliser, solidariser, partager. Les notions associées sont : partenariat, économies d'échelle, optimisation, gain de temps, projet coopératif, valeur ajoutée, structure de mutualisation, communauté virtuelle, etc.

Mutualiser nécessite **une organisation**, souvent chronophage, qui entraîne une modification de l'organisation du travail, des habitudes à changer, des peurs à lever, de la création d'interdépendances au sein de la structure porteuse. Il est important de déterminer les objectifs, les enjeux, les raisons pour lesquelles nous entreprenons cette démarche et de définir ce qui n'est pas « partageable ». Pour mettre en place un processus de mutualisation, il faut : « dresser un état des lieux technique et économique ; analyser la nouvelle demande ; déterminer la nouvelle offre à valeur ajoutée, les solutions organisationnelles et techniques ; analyser les traitements, les compétences ; accompagner (en formation) ; manager le changement, promouvoir² ».

3. Le bien commun

Le bien commun, c'est un **ensemble de biens (vivants, matériels, immatériels) n'appartenant pas à un individu mais à un collectif**. Cette notion repose sur des valeurs telles que le partage, l'échange ou encore, la solidarité.

Dans le cadre du projet de mutualisation des ressources pédagogiques, créées et produites à SupAgro (par les formateurs et les étudiants), l'un des **objectifs fondamentaux est de créer du bien commun** à travers l'ensemble des ressources qui seront capitalisées. Le but est d'impulser une réelle **dynamique de partage** des productions et donc, des connaissances et des compétences

1 http://wiki.univ-paris5.fr/wiki/Ressource_p%C3%A9dagogique

2 <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-05-0101-010>

ancrées dans l'établissement. Ces biens seront « communs » car ils seront mis en ligne (sur une plate-forme participative accessible depuis le site de SupAgro), et ainsi **à la disposition d'une communauté** de professionnels au sein d'une même structure, et par extension aux acteurs de l'EEDD, de la formation agricole, des étudiants, ou encore, de personnes sensibilisées ou intéressées.

4. Les licences Creative Commons

Le **Creative Commons (CC)**, organisation à but non lucratif, fut créé pour « *proposer une solution alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs œuvres des droits de propriété intellectuelle standards de leur pays, jugés trop restrictifs*³ ». Il existe 6 licences Creative Commons permettant de plus ou moins protéger les droits attraités aux documents produits, selon différents critères (signature de l'auteur, œuvre commercialisable ou non, partage à l'identique ou modifiable). *Pour plus d'information : Voir : <http://creativecommons.fr>*

En intégrant cette notion dans le projet de mutualisation des ressources de la structure, SupAgro soutient la circulation des œuvres, l'échange et la créativité. Ainsi, cela participe à la création de bien commun, au sens de connaissances, qui devient accessible et peut évoluer dans le temps. La licence choisie est « licence Creative Commons BY SA » (« *Le titulaire des droits autorise toute utilisation de l'œuvre originale y compris à des fins commerciales ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale*⁴ »).

5. Des exemples de mutualisation

Plusieurs structures, institutions ou entreprises pratiquent la mutualisation des ressources. Nous avons donc fait un **bref état des lieux de cette dynamique coopérative et collective**.

Parmi les associations œuvrant dans le domaine de l'EEDD, le Réseau École et Nature (REN) participe amplement à cette démarche en mutualisant l'ensemble de ses ressources produites sur leur site internet. Nous avons interrogé Roland Gérard, co-directeur de la structure qui nous confie sa définition de la mutualisation, les objectifs, les méthodes à adopter, les freins, les leviers d'une telle action, leurs difficultés et quelques conseils pour notre projet (*voir annexe n°2 : « Entretien téléphonique avec Roland Gérard, co-directeur du Réseau École et Nature »*). Laurent Marseault, animateur, formateur et consultant de l'association Outils réseaux, nous confie également les enjeux d'un tel projet et les points de vigilance à aborder pour mobiliser et solidariser les acteurs du projet. Il nous a conseillé une méthodologie et des solutions pratiques (basées sur la collaboration) visant à réduire les freins exprimés par les individus concernés et à stimuler leurs motivations pour définir le seuil d'implication (*voir annexe n°3 : « Entretien témoignage avec Laurent Marsault, animateur, formateur et consultant de l'association Outils réseaux »*).

Dans la veille que nous avons mise en place, nous pouvons également citer des **sites de mutualisation de ressources pédagogiques et éducatives** liées à :

- L'éducation nationale comme "éduscol" ;

3 Encyclopédie Libre Wikipédia

4 <http://creativecommons.fr/licences/les-6-licences/>

- L'enseignement agricole : "Chlorofil" ;
- Des réseaux régionaux : "Graine Rhône Alpes", "Graine Pays de la Loire" ;
- Des Parcs Naturels Régionaux, comme celui de Camargue ;
- Des enseignants, pédagogues : site de Patrick Robo, de François Muller.

Nous pouvons donc dire que la mutualisation est pratiquée par de nombreux acteurs de l'éducation, notamment de l'éducation à l'environnement.

Cette réflexion préalable nous a permis de mieux saisir le contexte dans lequel nous avons évolué durant ces 6 mois. Cela a également été l'opportunité de dégager les points positifs et les leviers de la mise en œuvre d'un tel projet. La connaissance du sujet nous a permis de mieux le faire connaître. La prise en compte du métier de formateur, interlocuteur principal, fut également primordiale dans ce projet ayant une forte dimension sociale.

PARTIE 2 : Méthodologie mise en œuvre

En octobre dernier, le projet tutoré “Valorisation des ressources pédagogiques de SupAgro Florac” nous a été présenté avec, pour objectif principal, la **contribution à la valorisation de ses ressources, conçues par les formateurs et les étudiants GENA (Gestion des Espaces Naturels et Agricoles) et CEEDDR (Coordinateur de projet en Éducation à l’Environnement et au Développement Durable en Réseau), sur le site internet de SupAgro Florac.**

Ce projet avait donc vocation à mettre en ligne de nombreuses ressources, non formalisées, *à priori*, classées sous les quatre **grandes thématiques suivantes** :

- Outils collaboratifs ;
- Agriculture et environnement ;
- Éducation à l’environnement et au développement durable ;
- Éducation et pédagogie active.

Nos missions dans ce projet étaient principalement de **concevoir et d’animer un espace spécifique de mutualisation** (intégré au site internet de l’établissement). Le résultat attendu était la **mise en ligne** de trois ressources par thématique, soit douze ressources en tout.

Après analyse de cette demande, nous avons conclu que notre rôle dans ce projet devrait être principalement exécutif, convaincues que la dynamique de mutualisation était déjà présente au sein de l’équipe de formateurs.

Nous sommes donc très vite entrées dans le vif du sujet en demandant aux formateurs de nous transmettre leurs ressources par mails interposés. Ne voyant pas de résultat, nous nous sommes donc demandées où pouvait être le problème, et c’est à ce moment que nous avons décidé de nous pencher sur la question et de faire évoluer nos objectifs pour les adapter au contexte. Le principal objectif s’est alors transformé. Il s’agissait dorénavant, dans un premier temps, d’impulser une dynamique de groupe au sein de l’équipe pédagogique.

Nous allons voir ci-après comment nous nous y sommes prises grâce à une description de nos outils, méthodes utilisées tout au long de l’évolution ce projet.

1- Organisation au sein du groupe

Au commencement de ce projet nous nous sommes mises d’accord sur le fait d’être présentes toutes les trois à chacun des **moments dédiés au projet tutoré** dans l’emploi du temps. Nous avons également sélectionné et mis en place des **outils de travail collaboratif** pour faciliter la circulation et le partage des données (dossier partagé dans GoogleDocuments, Dropbox). Nous avons également fait un point sur nos **méthodes de travail** afin de pouvoir s’adapter au mieux au sein du groupe et ne pas avoir de surprises.

1. La tenue du planning

L'analyse de la demande nous a permis de dégager un certain nombre d'actions à mener chronologiquement. Nous avons donc par la suite tenu à jour une **liste de choses à faire** avec des échéances que nous nous fixions ensemble. Un "point planning" régulier, comme nous l'appelions, se faisait à chaque début et fin de journée consacrée au projet. En début de journée, pour un rappel de ce que nous avons à faire, et en fin de journée, pour lister ce que nous n'avions pas eu le temps de faire, ou encore, des tâches auxquelles nous avions pensées dans la journée qui seraient à mener lors du prochain temps de travail en commun. Après avoir lister ensemble toutes les tâches de la journée, nous nous les répartissions les tâches, selon les volontés ou encore les capacités de chacune. Julia a pris en charge la tenu de ce listing de tâches, en tant que référente planning dans le groupe.

2. La communication sur le projet

Pour l'aspect communication, comme l'envoi des mails par exemple, nous nous sommes rendu compte qu'avoir une personne référente pour les formateurs était essentiel, cela leur permettait d'avoir une lisibilité plus claire du projet. Dans la majeure partie du temps l'une d'entre nous se proposait d'écrire tel ou tel mail ou document à transmettre. Nous les relisions et validions toutes les trois, par la suite, avant de l'envoyer afin d'être sûres qu'aucune d'entre nous soit en désaccord avec ce que nous allions communiquer avec les formateurs, les personnes ressources ou encore les étudiants. Chloé s'est proposée en tant que référente communication sur le projet, ce qui ne nous a cependant pas empêché dans certains cas d'envoyer des mails ou des documents avec nos autres boites mails respectives.

3. Stratégie de suivi et de rédaction continue

Au fil du projet de mutualisation nous avons fait régulièrement des **points de recadrages de nos objectifs**, de nos méthodes entre nous dans un premier temps, mais aussi avec nos commanditaires et tuteurs pédagogiques. Nous avons, au maximum, essayé de porter un regard critique et constructif sur nos pratiques et avons formalisé, par écrit, ces temps d'analyse à mesures qu'ils se faisaient. Ces analyses portées tout au long du projet nous ont ainsi aidées à prendre du recul lors de l'écriture du présent dossier et de faire une analyse finale plus poussée du projet.

→ Les rôles se sont construits au fil du projet avec, par moment, une place plus importante de l'une ou de l'autre sur telle ou telle partie, cependant nos rôles n'étaient pas cloisonnés, et nous étions dans une démarche collaborative du début à la fin de ce projet. Nous étions de ce fait tout de même libres de prendre des initiatives, d'exprimer nos désaccords. La principale volonté de notre part était de travailler en cohérence les unes avec les autres, d'avoir une méthode assez claire pour la compréhension de la part des formateurs et pour nous, au sein du groupe, et que chacune ai une place à part entière dans ce projet.

II. *Prise en main du projet*

1. Compréhension et délimitation du projet

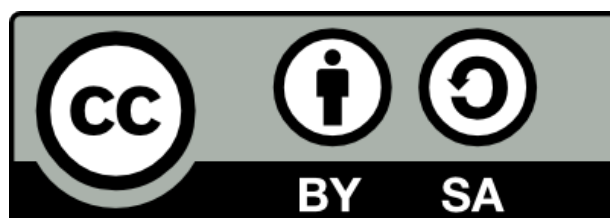
Après une première phase d'**analyse de la demande** (*voir annexe n°1 : « Analyse de la demande faite par le commanditaire »*) faite en groupe nous ayant permis de clarifier et de mieux comprendre le projet de prime abord, nous nous sommes rapidement lancées sur l'élaboration d'un **échancier** (*page suivante*) nous permettant d'ordonner chronologiquement nos actions à mener lors de ce projet. En parallèle, nous avons mené une phase de **documentation** et de **redéfinition des termes importants** à comprendre dans notre projet, tels que "mutualisation", "ressources", "Créative Commons", "licences", etc.

2. Choix de la licence de partage

C'est à la suite de ces recherches que nous avons entrepris de **choisir une licence de partage** pour les ressources pédagogiques recueillies, afin de poser un cadre réglementaire à la démarche de mutualisation entreprise. C'est avec l'accord de nos commanditaires et tuteurs que nous avons choisi la licence "CC-BY-SA". Le choix de la licence Creative Commons permet une diffusion large, libre des outils, qui sont alors modifiables et adaptables, et utilisables commercialement sous seule condition de placer la production qui le comprend sous la même licence, et de ne pas toucher les droits d'auteur. Ce choix s'est effectué à ce moment précis du projet afin de pouvoir énoncer clairement aux contributeurs les conditions de partage des ressources.



*Illustration 2 : Logo "Creative commons",
Flickr CC*



*Illustration 3 : Logo de la licence BY-SA, Flickr
CC*

ANNEE	2012												2013												
	Octobre					Novembre				Décembre			Janvier					Février				Mars			
	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Actions																									
Réunion avec les tuteurs n°1																									
Préparation du projet :																									
Analyser la demande																									
Etablir le planning prévisionnel																									
Se documenter																									
Echanger avec des structures qui mutualisent leurs ressources																									
Recenser les ressources disponibles à partir de diverses sources																									
Information sur le projet / appel à la capitalisation :																									
Intervenir lors de réunions des différents services																									
Réaliser et envoyer un questionnaire pour les formateurs																									
Contacteur les anciens élèves par mail																									
Echanger avec les deux coordinatrices des licences pro																									
Intervenir lors de la rencontre inter-promotions des licences pro																									
Mise en œuvre opérationnelle du projet ("cœur de projet") :																									
Capitaliser, formaliser et mettre en ligne les ressources																									
Etablir une fiche type de description de ressource pédagogique																									
Organiser un temps d'échange de l'équipe des formateurs																									
Rencontrer chaque formateur en rendez-vous individuel																									
Concevoir une plateforme de mutualisation sous forme de YesWiki à intégrer au site internet																									
Réunion avec les tuteurs n°2																									
Organisation de la suite du projet :																									
Mener à bien une mini-formation sur les licences de droit Creative Commons																									
Produire et diffuser le guide de la mutualisation																									
Produire et diffuser un tutoriel pour l'utilisation de la plateforme internet																									
Organisation et partage des dossiers de travail (Google doc et Dropbox)																									
Réunion avec les tuteurs n°3																									
Préparation de la restitution du projet tutoré :																									
Rédiger le dossier (échéance : 15 mars 2013)																									
Préparer la soutenance orale																									
Passer la soutenance orale (25 ou 26 mars 2013)																									

Illustration 4 : Échéancier de notre projet, Julia Burger, 2013

3. Tour d'horizon de ce qui existe déjà

Nous avons également eu accès à une petite **partie du serveur interne** des formateurs de SupAgro Florac, et à un classeur regroupant des ressources pédagogiques d'un formateur (David Kumurdjian). Cela nous a permis d'avoir un aperçu des types, formes et thématiques de ressources pédagogiques que nous pouvions nous attendre à recevoir de la part des formateurs. Cet accès nous a aussi permis d'établir un recensement succinct des ressources.

De plus, afin de préparer notre plan d'action autour de la capitalisation des ressources présentes à SupAgro Florac, nous avons également pris **contact avec des structures** mutualisant déjà leurs ressources pédagogiques, comme le GRAINE Languedoc-Roussillon (grâce sa documentaliste, Véronique Delattre), ou encore Outils Réseaux via Laurent Marseault (qui nous a donné de bons conseils afin de lever les freins pouvant s'installer face à la mutualisation des ressources).

C'est alors que la capitalisation des ressources a pu commencer.

4. Communication sur le projet

Dans un premier temps, par soucis d'accessibilité et d'abondance de ressources, nous nous sommes penchées sur celles produites par le personnel de SupAgro. Nous avons alors communiqué via un envoi d'**e-mail aux formateurs** expliquant le projet, mais également grâce à une **participation aux réunions de services du personnel** de SupAgro visant à annoncer la phase de capitalisation.

Souhaitant également toucher les anciens étudiants, nous leur avons envoyé un **e-mail d'information sur le projet** mené par notre groupe et leur avons demandé de nous soumettre leurs ressources dès que possible, au même titre que les formateurs.

Nous avons également profité de la **réunion des anciens étudiants** de SupAgro Florac pour communiquer directement avec eux sur le projet et répondre directement à leurs questions.

Nous avons également essayé de recueillir les perceptions des formateurs et des anciens étudiants par rapport à ce projet grâce à un **questionnaire** (voir annexe n°4 : « Questionnaire à l'attention des auteurs potentiels ») qui leur a aussi été envoyé par e-mail. Nous leurs avons, à ce moment-là, fixé une échéance de deux semaines pour les rendus des questionnaires et les dons de ressources pédagogiques.

5. Lancement de la capitalisation des ressources

Après être passées en **réunion d'équipe** et s'être assurées que les e-mails demandant les ressources aient été bien reçus, nous attendions la transmission des ressources par les formateurs ou encore par les anciens étudiants.

Nous avons choisi d'envoyer des **e-mails de relance** aux formateurs ainsi qu'aux anciens étudiants.

Ce début de capitalisation des ressources a été un moment de remise en question au sein

de notre groupe. En effet, nos méthodes utilisées et une méconnaissance des termes utilisés ont créé une réticence à la mutualisation chez les personnes visées. Nous nous sommes rendues compte qu'une approche par e-mail n'était pas la plus appropriée dans ce contexte, un "problème" de dynamique de groupe a également été soulevé.

→ *D'octobre à décembre*, nous avons pensé, essayé et peaufiné nos méthodes et approches face aux formateurs. En effet, nous sommes parties avec certains présupposés erronés, en termes d'information, de motivation et d'implication des différents auteurs. Il a découlé de cette erreur de jugement, une demande trop importante de notre part à leur égard (questionnaire à remplir, ressources à transmettre), et une communication inadaptée (trop de distance dans des mails impersonnels, trop peu de liberté dans les réunions d'équipes très formelles). De plus, nous avons mal évalué le temps dont nous disposions pour répondre à la commande et nous avons sous-estimé le temps nécessaire à chaque auteur pour s'approprier le projet.

La méthodologie utilisée dans un premier temps s'est donc avérée inefficace. Il est alors apparu évident qu'un changement de méthodologie était nécessaire. En premier lieu, analyser pourquoi la première méthode n'a pas fonctionné, ce qui est l'objet de ce paragraphe. Ce travail d'analyse nous a permis de mieux comprendre notre rôle dans ce projet, à savoir coordonner l'action sans pour autant la mener à la place de ses protagonistes. Notre fonction était de mettre en place les conditions favorables à la réalisation du projet, en termes de cadre de réflexion (recueil des idées, organisation de moments d'échanges), de restitution des attentes individuelles, de cadre technique. Ceci revient à diminuer les contraintes et à faire ressortir les intérêts.

Afin de faire face à ce manque d'implication des auteurs principaux de ressources, de lever les freins établis et de leur faciliter la démarche, nous nous sommes penchées sur l'instauration d'une (nouvelle) dynamique de groupe avec une volonté de (re)naissance de ce sentiment de communauté, d'appartenance dans l'équipe de formateurs.

Cette nouvelle approche, qui privilégie le contact direct (lors de réunions et de rendez-vous individuels), doit permettre aux auteurs de s'approprier le projet, et par conséquent de s'y impliquer réellement, en tant que membre d'une communauté de travail.

III. Place au travail avec l'équipe

1. Les entretiens individuels

De novembre à janvier, nous avons mené des **entretiens individuels**, de plus ou moins 10 minutes, avec les formateurs de SupAgro Florac avec comme trame d'entretien le questionnaire que nous leur avons envoyé précédemment par e-mail. Ces entretiens nous ont permis de mieux comprendre leurs besoins et attentes vis-à-vis de ce projet de mutualisation de ressources mais aussi de les faire parler et, par la même occasion, prendre connaissance des types de ressources susceptibles d'être mutualiser.

Notre méthodologie pour les entretiens individuels était la suivante : la répartition des formateurs, au sein du groupe, a été fait selon les disponibilités de chacune ; car tous les entretiens n'ont pas été faits pendant nos temps de projet tutoré. Chacun de ces entretiens était par la suite retranscrits par écrit, sur un document partagé. Et à la fin de la journée chacune faisait

un point aux autres sur son ressenti, sur les points forts de l'entretien, les conseils données ou encore sur les précautions à prendre selon le formateur interrogé.

Ces moments de discussion nous ont aidées à faire avancer notre raisonnement sur ce projet, notamment concernant l'aspect technique, qui jusque-là, nous a semblé très secondaire. Or, durant les entretiens, nous avons noté qu'un aspect concret à ce projet permettrait de lever de nombreux freins sur la croyance en la pérennité de ce projet.

2. Création de la plate forme de mutualisation

C'est alors qu'une réflexion poussée entre nous et nos commanditaires a été engendrée sur l'aspect technique du projet. Comment concevoir l'ergonomie de la **plate forme internet** pour qu'elle réponde aux besoins exprimés ? Nous avons notamment décidé d'instaurer trois types de recherches sur la plate forme : par champs libres, dans une liste de ressources et par un choix dans un nuage de mots clef. Une fois le cadre délimité, nous avons pu mettre concrètement en place cette plate forme avec l'aide d'un des responsables informatiques de l'établissement. Elle existe aujourd'hui sous forme d'un wiki (YesWiki, agrémentée du module Bazar) en ligne, prochainement inséré dans le site internet de SupAgro Florac.

Pour y accéder : <http://www.cdrflorac.fr/ressources>

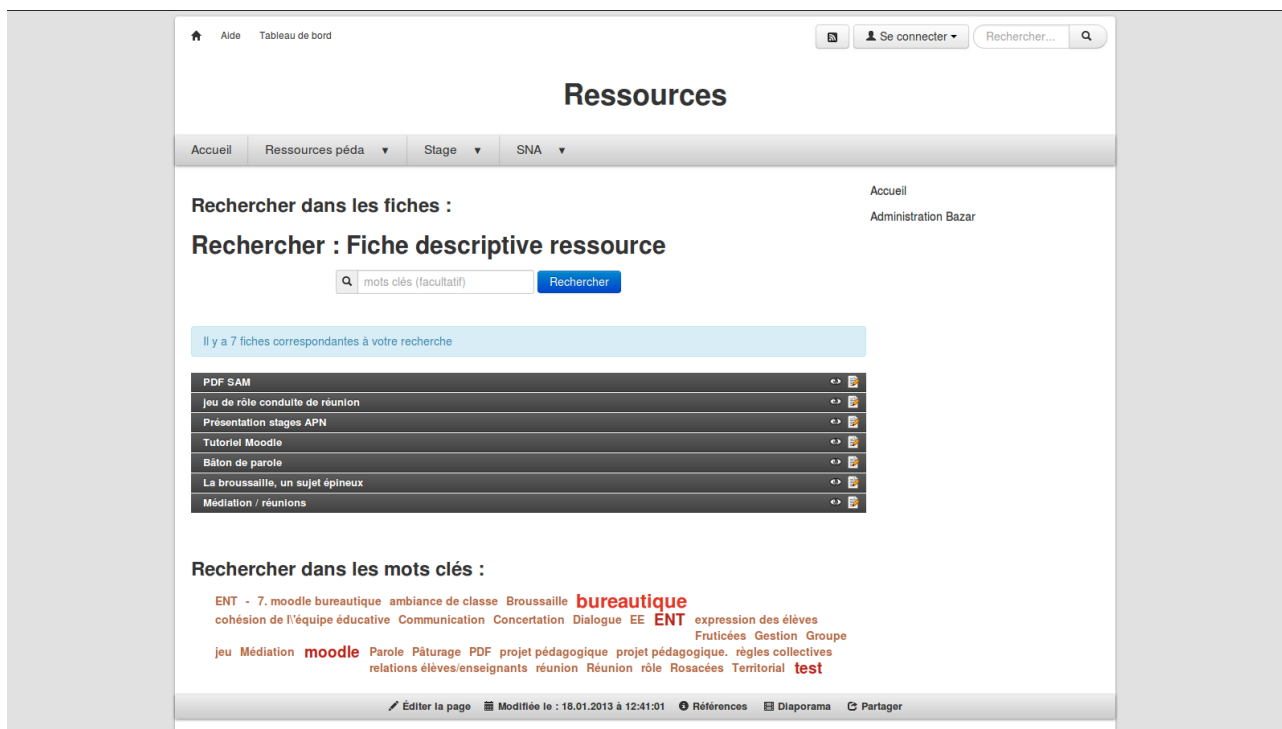


Illustration 6 : Visuel de la plateforme wiki (<http://www.cdrflorac.fr/ressources>)

Lors de la mise en place réelle de cette plate-forme de mutualisation, nous nous sommes clairement réparties selon les compétences de chacune. C'est-à-dire que Pauline et Julia se sont principalement occupées des aspects techniques de création de la plate-forme (création de la base de donnée, de l'ergonomie du site, des différentes rubriques et fonctions de l'outil) et Chloé s'est chargée de formaliser les ressources reçues et de les rentrer sur le site de mutualisation.

3. Réunion d'échange sur le projet

De plus, SupAgro Florac ayant formalisé pour cette année 2013 un temps d'échange inter services, nous avons donc saisi cette opportunité pour y intégrer un échange entre les membres des différentes équipes pédagogiques sur notre projet de mutualisation.

Une première réunion ou un premier **temps d'échange** a donc eu lieu le 21 janvier 2013 avec pour ordre du jour "la mutualisation des ressources à SupAgro Florac". Notre intervention avait pour objectif de lever les freins, de formaliser un temps d'échange interne, d'officialiser le projet, d'informer, de permettre l'appropriation,... mais c'était aussi, pour les membres de notre groupe, un exercice de co-animation de réunion.

La réunion s'est déroulée en quatre temps. Nous avons tout d'abord présenté une synthèse des entretiens individuels faits auparavant. Puis nous avons expliqué la notion de bien commun permettant ainsi de lever des freins dus à une mauvaise compréhension du lien entre le projet et l'équipe de formateur. Dans un premier temps, nous avons recueilli leurs représentations sur la notion de bien commun.

Voici le résultat :



Illustration 7 : Résultat visuel de l'exercice des mots jetés sur la définition du bien commun lors de la réunion du 21.01.13

Puis, nous avons donné un complément d'informations sur cette notion (*projection d'une carte heuristique présentant cette partie, distribution d'un document qui résume l'apport théorique*).

Un débat mouvant a ensuite été mis en place constitué de phrases clefs ayant été dites en entretiens par certains des formateurs. Ce temps d'échange a permis une institutionnalisation du

projet via les discussions entre semblables, à la présence de certains membres de la direction également. Pour conclure, nous avons sollicité les participants pour remplir un questionnaire visant à nous permettre d'évaluer à la fois notre pratique et les acquis de cette matinée (voir annexe n°5 : « Questionnaire d'évaluation vierge de la séance du 21 janvier 2013 »). Les résultats de ce questionnaire ont ensuite été traités, synthétisés et interprétés (voir annexe n°6 : « Présentation, analyse et interprétation des résultats de l'évaluation de la séance du 21 janvier 2013 »).

4. Organisation de la passation du projet

La dynamique étant lancée, le projet étant compris de tous, étant pris en considération par presque tous, l'année se finissant, nous nous sommes penchées sur l'utilisation autonome de la plate-forme par les auteurs des ressources pédagogiques (c'est-à-dire les formateurs de SupAgro Florac, les anciens étudiants ou encore les étudiants actuels). Nous avons élaboré un **guide de mutualisation** (voir annexe n°7: « Guide de la mutualisation »), qui, comme son nom l'indique, aide les auteurs de ressources à mutualiser leurs ressources. Il décrit les conditions prévues, à la fois la licence choisie, mais aussi les choix de formalisation des ressources, et notamment l'accompagnement de la fiche ressource (voir annexe n°8 : « Fiche descriptive de ressource vierge ») par une fiche descriptive de celle-ci.

Dans la même dynamique, nous avons créé un **tutoriel d'utilisation de la plate forme de mutualisation** de ressources (voir annexe n°9 : « Tutoriel d'utilisation de la base de données des ressources pédagogiques de SupAgro Florac »), et un document vierge d'autorisation de partage d'une ressource donnée sous la licence CC-BY-SA (voir annexe n°10 : « Attestation d'autorisation d'utilisation et de diffusion de ressource »).

Une **mini formation** s'inscrivant dans le cadre des actions menées par le CDR, à l'attention des formateurs, aura lieu le 21 mars prochain avec pour thème : les licences de droit Creative Commons. C'est grâce au guide de mutualisation, au tutoriel d'utilisation de la plate-forme et à la mini formation que nous visons l'autonomie des auteurs de ressources.



Illustration 8 : Logo Creative Commons dessiné, Flickr CC

Nos dossiers de Dropbox et de **Google Document** sont également partagés aux commanditaires dans le but d'être transmis aux étudiants reprenant le projet l'année prochaine.

→ Cette seconde phase ne nous a pas posé autant de problème que la précédente ; ce contact humain a su enlever certaines réticences face à ce projet. En revanche, il est vrai que l'aspect technique nous a posé diverses difficultés. Tout d'abord vis-à-vis des formateurs qui

avaient une forte crainte concernant l'ergonomie. Il nous a fallu leur démontrer l'efficacité et la clarté de l'interface de la plate-forme. De plus, nous avons eu quelques problèmes de communication avec l'équipe de communication de Montpellier SupAgro. En effet, ils régissent le site internet de SupAgro Florac et nous ne savions pas réellement vers qui nous tourner afin de mettre concrètement la plate-forme en ligne.

Cette nouvelle méthodologie cette fois ci s'est avérée appropriée. Elle a permis d'établir une meilleure communication avec l'équipe éducative, et de mieux comprendre des termes utilisés à travers ce projet (bien commun, ressources,...). Ce nouveau cadre, plus transparent, et basé sur des objectifs communs, a rendu le projet plus agréable autant pour les auteurs des ressources que pour nous.

La méthodologie présentée ici a donc très largement évolué au fil du projet. Ceci a nécessité une adaptation quasi-permanente en termes d'approches et d'outils. Nous pouvons notamment remarquer que les outils à mobiliser pour la suite du projet ne devront plus viser uniquement à dynamiser l'équipe, mais surtout à établir une régularité dans la démarche de mutualisation.

D'autre part, nous pouvons noter certains manquements au projet. En effet, la réflexion et la méthodologie ont été quasi exclusivement tournées vers les formateurs, or une importante partie des auteurs potentiels a été quelque peu délaissée : les étudiants.

Enfin, le fait que le nombre de ressources demandées n'ait pas été atteint relève sans doute du fait que le côté opérationnel soit intervenu tardivement. En effet, malgré un grand nombre de ressources d'ores et déjà reçues de la part d'auteurs ayant souhaité participer, certains freins persistent, notamment en termes de transformation PDF et de droits sur des images comprises dans les ressources.

PARTIE 3 : Résultats, analyse et perspectives

La méthodologie mise en œuvre a permis, dans sa seconde phase plus adaptée au contexte et aux modalités de la mutualisation envisagées, de rendre le projet effectif. Les premiers résultats, en termes de partage de ressources, de dynamique d'équipe et d'avancées techniques ont alors rapidement émergés. L'aspect formatif de ce projet en termes de coordination a cependant commencé dès le départ.

1. Analyse et interprétation des résultats

Durant la période consacrée à la mise en œuvre du projet tutoré, nous avons bâti simultanément les **trois piliers importants du projet** :

- Un état des lieux des besoins et des attentes de l'équipe de formateurs de l'établissement en termes de mutualisation, (*voir annexe n°6 : « Présentation, analyse et interprétation des résultats de l'évaluation de la séance du 21 janvier 2013 »*) ;
- Une capitalisation et une formalisation d'un nombre satisfaisant de ressources pédagogiques correspondant aux critères souhaités ;
- Une plateforme de mutualisation des ressources, accessible à tous et facile d'utilisation.

De plus, nous avons mené parallèlement une démarche d'information et de sensibilisation auprès de tous les auteurs potentiels durant toute la durée du projet.

1. Résultats au regard des objectifs

Les quatre **objectifs opérationnels** du projet ont été remplis (*voir l'arbre à objectifs page 3*), et les actions associées ont toutes été réalisées ou entamées ; l'**objectif général** de cette partie du projet a donc été rempli avec succès, du moins concernant la période de notre projet tutoré. En revanche, le **résultat attendu** n'a été atteint qu'en partie, puisque seulement 9 ressources sont actuellement mutualisées sur la plateforme.

Le projet en est cependant qu'à ses débuts, c'est pourquoi **l'objectif général ne pourra être atteint que sur du plus long terme**, par la poursuite du travail de coordination dans le cadre d'un prochain projet tutoré d'une part, et par l'appropriation par l'équipe même de SupAgro Florac d'autre part.

Les **points suivants** ont pu être relevés par la mise en œuvre opérationnelle :

- L'état des lieux a révélé un besoin de mutualiser les ressources produites, afin de les valoriser, mais aussi d'améliorer la transparence, l'échange et le lien social au sein de l'établissement. Il a également mis en lumière beaucoup de freins à l'implication dans le projet, notamment le manque de temps, le manque de compréhension du projet, les

craintes par rapport au partage ;

→ Une synthèse des 16 entretiens individuels est présente en annexe n°11 (« *Synthèse des 16 entretiens individuels de formateurs* ») de ce rapport.

- La capitalisation effective a eu bien du mal à démarrer ; cependant, une fois les conditions favorables réunies (freins levés, identification des ressources mutualisables, lieu de dépôt défini, conditions de mutualisation clarifiées,...), de nombreuses ressources ont pu être récoltées ;
- La formalisation a révélé la nécessité d'un minimum de qualité (intérêt, ergonomie) pour rendre les ressources mutualisables et une difficulté récurrente à identifier les auteurs d'outils pourtant fréquemment utilisés ;
- La mise en place de la plate forme internet a tout d'abord pointé des difficultés techniques de gestion du site internet de SupAgro Florac, par rapport à SupAgro Montpellier (service communication). Ceci constitue un frein majeur aux activités de SupAgro Florac en termes de communication. Plusieurs sites internet ont d'ailleurs émergés parallèlement à la plateforme officielle de l'établissement, souvent en lien avec un projet particulier (exemple : <http://enviescolaire.fr>) ;
- Les démarches d'information et de sensibilisation ont pointé une difficulté d'échange au sein de l'établissement : les déplacements et les absences aux réunions ne permettent pas souvent de réunir toute l'équipe, les très nombreux mails ne sont pas tous lus avec attention, la communication interne ne permet pas toujours de dégager des temps d'échange sur des projets. Cependant, le temps d'échange regroupant tous les services (première réunion inter-services basée sur les projets en cours ou à venir, le 21 janvier 2013) a permis un réel partage entre tous les membres de l'équipe. Ils ont notamment pu communiquer leurs motivations, leurs attentes, leurs freins, leurs craintes et leurs questionnements autour du projet de mutualisation de ressources, qu'ils ont ainsi mieux cerné et compris.

2. Résultats en termes de compétences acquises et développées dans le cadre de la coordination de projet

Cette mise en situation professionnelle nous a tout d'abord permis de nous faire une culture sur la mutualisation (dynamique de groupe, notion de ressource, licences de droit,...). Elle nous a également servi de support pour aiguïser nos capacités de communication, de maîtrises d'outils collaboratifs (Google doc, Dropbox, Doodle,...) et d'outils d'animation de réunion (mots jetés, débat mouvant...). Du point de vue du montage et de la conduite de projet, nous avons pu être force de proposition, expérimenter plusieurs méthodes de dynamisation d'un groupe, animer une réunion, mettre en place et respecter un échéancier à moyen terme (6 mois), et surtout travailler en équipe, en prenant en compte les freins et les leviers et en travaillant dessus. Enfin, en terme de posture, ce projet a nécessité que nous sachions adapter notre méthodologie en temps réel, et que nous gérons la "double casquette" étudiant et professionnel vis-à-vis des formateurs, en particulier vis-à-vis du commanditaire et du tuteur, qui en font partie.

II. Perspectives

Dans la dernière phase de notre projet tutoré, nous avons commencé à envisager comment cette action pourra être pérennisée. À ce jour, nous avons mis en place des **outils permettant de participer à la démarche de mutualisation de façon autonome** et nous avons effectué un **partage des données** que nous avons en notre possession (via la Dropbox et notre dossier Google document). Ainsi, les personnes prenant en main ce projet auront connaissance de toutes les informations relatives aux actions que nous avons menées. Nous espérons que la motivation et la dynamique de groupe sera stimulée par l'équipe à la base de ce projet, principalement par nos commanditaires.

Nous pouvons néanmoins émettre **un certain nombre d'hypothèses et de propositions** quant aux suites à donner :

- Avoir nécessairement à l'avenir un animateur de la plateforme, une personne ressources qui collecte, met à jour, invite les acteurs à participer ;
- Produire un court argumentaire expliquant l'intérêt des licences Creative Commons et plus particulièrement la licence CC-BY-SA ;
- Sensibiliser et former les acteurs (étudiants et formateurs) à l'importance du cadre de la licence Creative Commons, de l'enjeu de la mutualisation, si besoin, faire intervenir un professionnel (ex : Laurent Marseault) ;
- Intégrer le wiki sur le site officiel de SupAgro Florac, pour une meilleure visibilité et pour atteindre la finalité posée par nos commanditaires ;
- Travailler en collaboration avec les services internes s'occupant de la mutualisation de ressources dans d'autres cadres (comme pour le site ChloroFil ou EnvieScolaire, géré par Marc Lanssens) ;
- Communiquer sur l'existence de cette plate-forme, afin qu'elle soit utilisée et prise en main par le public visé (les professionnels de l'EEDD et de l'enseignement agricole, les formateurs, les étudiants, etc...).

Ces premiers résultats constituent de précieux indicateurs sur les intérêts et les limites du projet. Ils sont un point de départ à une seconde phase du projet, davantage tournée vers le partage de ressources à proprement parler.

Conclusion

Outre le développement des outils collaboratifs et de la culture du bien commun, l'intérêt majeur mis en évidence par ce projet est la dynamique de travail en équipe au sein de l'établissement. Nos réflexions et notre prise de recul sur cette dynamique, par rapport à notre place face à l'équipe pédagogique, nous a permis d'impulser plus facilement la démarche de mutualisation. La création de liens et d'interactions interpersonnelles a en effet été fondamentale dans ce processus et dans la poursuite de l'objectif principal de cette première partie du projet. Bien évidemment, notre participation n'est qu'une première pierre posée pour la pyramide.

Nous pouvons dire que les résultats de ce projet sont satisfaisants au regard des objectifs fixés. Le travail entrepris a porté ses fruits. Une dynamique et une sensibilisation est lancée à SupAgro ! De plus, nous avons acquis des compétences mais aussi des savoirs (faire & être). Ce travail collaboratif, les réflexions menées dans le groupe et les échanges avec les professionnels nous ont été bénéfiques. Une certaine satisfaction est née suite aux échanges que nous avons eu avec les formateurs et avec les étudiants qui se sont montrés très intéressés par notre projet, mais également entre nous trois. Nous avons su mobiliser et exploiter les compétences et savoirs de chacune pour ce projet auquel nous croyons. Nous avons eu la chance d'être actrices et coordinatrices d'un projet tutoré qui repose sur des valeurs fortes et partagées : l'échange, la coopération, le partage.

Nous souhaitons longue vie à ce projet, et espérons qu'il sera pérennisé grâce à la volonté, l'implication de l'équipe, qui a d'ores et déjà mutualisé bon nombre de ressources pédagogiques. Nous espérons pouvoir devenir "usagers" de cette plate-forme, dans notre vie professionnelle et partager à d'autres la richesse des outils et ressources produites à SupAgro !

Bibliographie

BOUVIER A. Enseignant, formateur, un même métier ?

http://www.pedagopsy.eu/formateur_alain_bouvier.htm

CNAR, 2010. *La mutualisation dans les associations de l'environnement : quelle approche à l'échelon régional ? État des lieux et perspectives.* 24 p.

CORNU J-M., 2004. *La coopération, nouvelles approches.* 123 p.

Creative Commons France, 2013. Les 6 licences.

<http://creativecommons.fr/licences/les-6-licences/>

Etopia, 2012. *Actes du colloque : les biens communs, comment (co)gérer ce qui est à tous ?* 56 p.

MEYER M., MONTAGNE F., 2004. *Le logiciel libre: genèse d'une gouvernance communautaire.* 32 p.

MULLER F. Compétences du formateur.

http://francois.muller.free.fr/diversifier/competences_du_formateur.htm

Université Paris Descartes (wiki), novembre 2012. *Ressource pédagogique.*

http://wiki.univ-paris5.fr/wiki/Ressource_p%C3%A9dagogique

VERGES E., 2006. *Biens communs et espaces communs à l'ère du numérique.* La pensée de midi n°17, p140-143.

Wikipédia (encyclopédie libre en ligne), janvier 2013. *Le bien commun.*

http://fr.wikipedia.org/wiki/Bien_commun

Index des illustrations

<i>Illustration 1 : Carte heuristique présentant les objectifs du projet tutoré, Julia Burger, 2013.....</i>	<i>2</i>
<i>Illustration 2 : Logo "Creative commons", Flickr CC.....</i>	<i>11</i>
<i>Illustration 3 : Logo de la licence BY-SA, Flickr CC.....</i>	<i>11</i>
<i>Illustration 4 : Échéancier de notre projet, Julia Burger, 2013.....</i>	<i>12</i>
<i>Illustration 5 : Échéancier du projet, Julia Burger, 2013.....</i>	<i>12</i>
<i>Illustration 6 : Visuel de la plateforme wiki (http://www.cdrflorac.fr/ressources).....</i>	<i>15</i>
<i>Illustration 7 : Résultat visuel de l'exercice des mots jetés sur la définition du bien commun lors de la réunion du 21.01.13.....</i>	<i>16</i>
<i>Illustration 8 : Logo Creative Commons dessiné, Flickr CC.....</i>	<i>17</i>

Résumé

A l'heure actuelle, il existe un grand nombre de ressources pédagogiques, créés par les étudiants et les formateurs de SupAgro Florac dans le cadre de leur activité, qui ne sont pas valorisées. Ce projet a donc pour but de capitaliser, de mutualiser et de valoriser ces ressources en un lieu unique et accessible de tous, c'est à dire une page dédiée sur le site internet de SupAgro Florac. Cette première partie a été menée sous le tutorat d'Hélène Laxenaire, responsable du centre de ressources (CDR) de l'établissement, et David Kumurdjian, formateur. Les quatre principaux enjeux de ce projet sont :

- Le lancement d'une dynamique de création et de mutualisation de biens communs ;
- La mise à disposition de ressources le plus largement possible, au bénéfice de tous ;
- La promotion des savoirs et savoir-faire de l'établissement ;
- Le gain de temps pour l'équipe de formateurs.



Logo CC Some rights reserved,
Flickr CC

Notre mission dans cette partie du projet a donc été de lancer une dynamique de partage au sein de l'équipe de formateurs. Il s'agissait principalement de mettre en lien les différents et nombreux membres de cette équipe, en favorisant les échanges. Cette dynamique a pour vocation de raisonner plus largement dans le réseau de SupAgro Florac, de manière à sensibiliser les acteurs du domaine de l'EEDD concernés par la mutualisation à la notion de bien commun, ainsi qu'aux modalités de partage de ressources.

There are currently a lot of educational ressources, created by the students and the trainers of SupAgro Florac in their working setting, which are not brought out. Therefore, this project consist in capitalising, bringing out and combining these ressources in an only and easily reachable place, that is a devoted page on the website of SupAgro Florac. This first part has been driven under the tutelage of Hélène Laxenaire, heading the Ressource Center of the establishment, and David Kumurdjian, trainer. The following four stacks can be put into relief throuhought this project :

- *The launch of a creating and combing common good dynamic ;*
- *The ressources availability increasing, as widely as possible and for all benefice ;*
- *The promotion of knowledges and know-how issued from the establishment ;*
- *The work time saving at the benefit of teaching team.*

So, our mission in this part of the project was the launch of a sharing dynamic inside the teaching team. It's mainly about making link between the many and diversified members of the team, by favouring the exchanges. This dynamic requiring a largest reverberation in SupAgro Florac network, in such a way as to make the EEDD operators sensitive to combining approach and common good concept, together with share methods.

Mots clés :

Ressources pédagogiques - Mutualisation - Plate forme - Bien commun – Partage

*Chloé EUPHRASIE, Pauline LORENT, Julia BURGER
LP CEEDDR, session 2012-2013 - UE7 Projet tutoré*

**VALORISATION DES
RESSOURCES PEDAGOGIQUES
de SupAgro Florac**

ANNEXES

Index des annexes

Annexe 1 :	Analyse de la demande faite par le commanditaire	1
Annexe 2 :	Entretien téléphonique avec Roland Gérard, co-directeur du Réseau École et Nature	4
Annexe 3 :	Entretien témoignage avec Laurent Marsault, animateur, formateur et consultant de l'association Outils réseaux	6
Annexe 4 :	Questionnaire à l'attention des auteurs potentiels	8
Annexe 5 :	Questionnaire d'évaluation vierge de la séance du 21 janvier 2013	9
Annexe 5 :	Présentation, analyse et interprétation des résultats de l'évaluation de la séance du 21 janvier 2013	11
Annexe 6 :	Guide de la mutualisation	17
Annexe 7 :	Fiche descriptive de ressource vierge	18
Annexe 8 :	Tutoriel d'utilisation de la base de données des ressources pédagogiques de SupAgro Florac	19
Annexe 9 :	Attestation d'autorisation d'utilisation et de diffusion de ressource	21
Annexe 10 :	Synthèse des 16 entretiens individuels de formateurs	22

Annexe 1

Valorisation des ressources pédagogiques de SupAgro Florac

(du 8 octobre 2012 au 25 mars 2013)

ANALYSE DE LA DEMANDE

Commanditaire : SupAgro Florac
Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques

Personnes référentes : Kumurdjian David
Laxenaire Hélène

Opérateurs : Euphrasie Chloé
Lorent Pauline
Burger Julia

Intitulé du projet : **La capitalisation et la mutualisation des outils et des ressources pédagogiques : une démarche structurante de co-formation dynamique valorisant les productions individuelles, au service de pratiques communes.**

1. Objet de la demande

1.1. Contextualisation

A l'heure actuelle, il existe un grand nombre d'outils pédagogiques créés par des étudiants et des formateurs de SupAgro Florac, qui ne sont pas valorisés.

Dans quelle mesure peuvent-ils être capitalisés, valorisés et mutualisés ?

- D'un point de vue réglementaire, un travail préalable de définition de la licence attribuée aux outils la plus appropriée est nécessaire, dans le souci du respect des droits d'auteur ;
- D'un point de vue technique, la diversité des mises en forme et des formats nécessite une uniformisation, en vue de permettre un accès et une transférabilité simples et rapides ;
- D'un point de vue social, la culture commune constitue l'aspect éthique du projet. C'est cet argument, couplé avec la dynamique pédagogique et éducative au sein de l'établissement qui a impulsé cette volonté de mutualiser les productions. Il est donc indispensable de respecter les valeurs sous-jacentes à ce projet. De plus, la multiplicité des acteurs impliqués est un élément supplémentaire à prendre compte.
- Enfin, le contexte économique n'influe pas sur ce projet, car cette démarche consiste à créer du bien commun, non marchand, accessible facilement (en ligne). C'est une diffusion pédagogique gratuite et ouverte sur l'extérieur.

1.2. Enjeux

Il s'agit ici de diffuser les ressources pédagogiques produites le plus largement possible, en les mettant à disposition à un endroit unique et connu de tous (page dédiée sur le site de SupAgro Florac : <http://www.supagro.fr/web/florac/>).

Autre enjeu important : la promotion des savoirs et savoir-faire émanant de l'établissement de SupAgro Florac, par le biais d'une communication efficace et pertinente. Le but étant de faire-valoir des outils pratiques en terme de pédagogie, et de permettre à tous de bénéficier de ces ressources.

Enfin, le travail effectué dans le cadre du projet tutoré représente un réel gain de temps pour l'équipe pédagogique, car le processus de capitalisation de ces ressources auprès d'une grande multiplicité d'acteurs est très chronophage.

1.3. Attentes du commanditaire

Le commanditaire attend de la part des opérateurs l'organisation de la mutualisation des ressources pédagogiques, par la conception et l'animation d'une plateforme dédiée sur internet (site de SupAgro Florac : <http://www.supagro.fr/web/florac/>). Les outils devront se présenter sous une mise en forme homogène pour faciliter leur utilisation et leur appropriation, être publiés sous un format transférable et sous une licence qui permette une large décision, disponibles en libre accès, et enfin hiérarchisés par thématique. Le travail de capitalisation devra être réalisé en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs, afin de répondre au mieux aux attentes de ceux-ci.

2. Pertinence et faisabilité du projet

La commande répond aux objectifs éducatifs du projet tutoré de la licence professionnelle CEEDDR : la démarche de capitalisation, de valorisation et de mutualisation des ressources pédagogiques en question permettra aux étudiants de rencontrer de multiples acteurs (de l'éducation à l'environnement et au développement durable, mais aussi du domaine agro-environnemental, ou encore des documentalistes, informaticiens, ...), d'acquérir des connaissances en termes d'outils collaboratifs, et d'appréhender la démarche de coordination nécessaire.

Les conditions de réalisation du projet sont réunies. D'un point de vue temporel, le temps alloué à ce travail est suffisant, en tenant compte du fait que le capital de ressources sera complété par la suite. D'un point de vue technique, l'équipe de professionnels de SupAgro Florac comprend certains membres compétents pour la mise en place de la charte graphique, et la mise en ligne des outils sur la plateforme internet. Enfin d'un point de vue financier, aucun budget spécifique n'est nécessaire, dans la mesure où la prestation demandée ne nécessite pas d'intervention extérieure à l'établissement.

Les difficultés pressenties sont :

- Les limites de l'acceptation du partage par les auteurs des outils ;
- L'accord au sujet de la mise en forme commune des outils mutualisés ;
- La recherche des outils produits dans le passé ;
- Le respect du cadre imposé par le service communication de Montpellier SupAgro ;
- Les éventuelles contraintes générées par l'influence de l'affect des formateurs dans les

choix à faire en commun, du fait de leur implication personnelle et émotionnelle dans la production d'une partie des ressources mutualisées.

3. Formalisation de la réponse

Après entretien avec les personnes référentes, l'objet de la demande, sa pertinence et sa faisabilité ont été plus précisément définis que dans la présentation initiale. Les trois étudiantes concernées portent un grand intérêt aux dimensions technique et éthique du projet, et confirment leur souhait de répondre à la commande, en vue d'appliquer concrètement l'enseignement technique reçu, et d'acquérir de nouvelles compétences.

Afin de mener à bien ce projet, une trame méthodologique a été mise en place :

Dans un premier temps faire un rétro-planning avec des dates butoires par tâche envisagée.

Puis participer à une phase de recherche, afin d'établir un état des lieux, sur les thèmes suivants :

- Espaces de partage sur d'autres sites ;
- Licences de partage ;
- Outils existants ;
- Notions de mutualisation et de ressource.

Ensuite, rencontrer les personnes référentes, ainsi que les auteurs des outils pédagogiques, par le biais de courriers et de rendez-vous/d'entretiens.

Une fois les attentes de chacun des acteurs du projet recueillies et les outils capitalisés, une sélection d'outils pertinents (selon des critères préalablement définis) à faire apparaître sur la plateforme devra être faite, suivi d'une uniformisation (en fonction d'une charte graphique créée), et d'une reformalisation des outils choisis.

La plateforme de mutualisation pourra alors être mise en place, d'après le fruit de la réflexion préalable sur sa forme.

Une phase de communication sur l'existence de cette nouvelle mutualisation pourra être envisagée par la suite.

Enfin, si le planning le permet, et pour assurer la continuité du projet, les opérateurs pourront proposer un guide méthodologique succinct qui servira de « mode d'emploi » au(x) futur(s) animateur(s) en charge de l'alimentation du site.

Les parties prenantes s'engagent à respecter la présente convention.

Le commanditaire,

Les opérateurs,

Date et signature :

Date et signature :

Annexe 2

Entretien téléphonique avec Roland Gérard, co-directeur du RESEAU ECOLE ET NATURE

Le REN fait partie des acteurs clés en terme de création et de diffusion de ressources pédagogiques ds l'EEDD.

☎ J'ai réalisé un **entretien semi-directif** (le 13 novembre). L'objectif de comprendre pourquoi créer du bien commun ? comment ? Comment mobiliser des personnes ressources, quels sont les techniques afin d'y parvenir, de visualiser les freins et les contraintes...

- Pourquoi mutualiser ? Permettre la mise en réseau des acteurs, monter en performance, consolidation mutuelle pour une action ou une autre pour faciliter la mise en œuvre de projets communs (pallier le manque d'accès), s'appuyer les uns sur les autres.
- Qu'est ce que la mutualisation ? Importance des échanges et dialogues entre les personnes concernées. « les gens se rendent services quand ils se connaissent » : on parle pas à des machines. Il est donc nécessaire de mettre en place des rencontres, échanges, de favoriser le partage pour permettre l'envie de participer ! Il faut se consacrer du temps les uns aux autres (ateliers d'échanges, faire connaissances, nouer des relations). On peut donc dire que les relations humaines sont à privilégier avant tout : c'est ça la mutualisation (ex : *roule ta boule*) « il faut démarrer sur du vivant ! ».
- Comment s'y prendre ? Il est très utile de multiplier les rencontres à différentes échelles sur différents thèmes. Ces moments sont l'occasion de faire des rencontres pour ensuite envisager des projets comme ça.

- *attention* : dans notre projet, il ne faut pas s'accaparer les choses. N'oublions pas que l'objectif est de créer du bien commun !!!! donc il ne faut pas imaginer à la place des gens ce dont ils ont besoin.

- ✓ Travailler sur ce qui est à disposition, le mettre à la portée de tous, il faut donc capitaliser des choses simples, claires et accessibles
- ✓ Importance de l'animateur de ce projet : il faut une personne pilier, un «leader», un webmaster pour piloter ce projet.
- **Les freins et contraintes rencontrés** : mobilisation, quelles suites au projet ? Qui va s'en occuper ? À qui ça va servir ?
- **Vision d'un tel projet par l'interviewé** : C'est utile ! Cela représente un enjeu car la crise écologique est bien là donc il faut créer et diffuser des choses utiles concrètement, pas refaire les mêmes choses sans cesse. Viser des partenariats, pas seulement en France, élargir les horizons pour créer des dynamiques toujours plus grandes ! Rassembler les petits ruisseaux pour créer des lacs (car c'est ça que les gens vont chercher sur le net!)
- **Nos difficultés** : *Comment faire en sorte que les lieux ressources soient utiles ?!* Pas de limites géographiques,.. rassembler des acteurs qui cherchent des solutions à des problématiques posées (réunion de concertation par exemple avec des acteurs de différents domaines, ...).

- **Conseils ?**

- Identifier les lieux / les bonnes personnes de tout les projets qui marchent (partager pour réussir) (*voir les belges, canadiens : ne pas rester dans l'exagone!*) = créer un groupe experts pour voir comment, avec tout les petits ruisseaux, on peut créer du lien !
- Trouver un animateur, une personne dédiée à ça !
- Se demander qu'est ce qui est utile, qu'est ce qui est déjà à disposition. Voir ce qui a déjà fait : ne pas refaire la mm chose !
- Faire en sorte que les ressources soient recensées sur le net : pour que la ressource servent à celui qui la cherche !
- Par rapport à nos difficultés : profiter des assises pour interroger des acteurs (en 5min : 2-3 questions)
- Partir des besoins (pas de l'offre !) : de quoi ont besoin les gens qui font de l'EEDD aujourd'hui ? Qu'est ce qui cherche pour mieux travailler ? Observons ce qui se passent sur le terrains. Commencer par les choses utiles !
- Valoriser les choses émergent de demandes réelles, mettre en place des groupes de travail, de réflexion, avec des acteurs qui font déjà ça, pour voir où sont les besoins, comment faire évoluer les choses...
- ne pas aller trop vite !

Pour **plus**
Roland.gerard@ecole-et-nature.org

d'infos :

Annexe 3

Entretien témoignage avec Laurent Marsault, animateur, formateur et consultant de l'association OUTILS RESEAUX

Outils réseaux fait partie des acteurs clés en terme de création et de diffusion de ressources pédagogiques. L'association a pour vocation de :

- créer du bien commun
- former plus de gens
- garantir une veille des productions
- enjeux : libérer du contenu
- veiller à ce que les licences creative commons soit respectées

Nous avons réalisé un **entretien** (le 7 novembre). Nous étions face à un soucis pour mobiliser les acteurs, faire en sorte qu'ils participent activement ! Nous avons donc sollicité Laurent. L'objectif était de comprendre comment mobiliser des personnes ressources, quels sont les techniques afin d'y parvenir, comment comprendre et visualiser les freins et les contraintes...

-
- Notre analyse des problème rencontrés : Nous avons peut-être pas suffisamment présenter le projet, en détail (les enjeux, pour quoi faire, à qui ça servira ...). Nous leur avons demandé d'entrée de répondre à un questionnaire (sûrement trop long, avec que des questions ouvertes, .. donc trop coûteux en temps !). Nous leur avons également demandé de nous donner leurs ressources (sans sensibilisation, donc dur à accepter ?!)
 - Son analyse et avis : le seuil était trop élevé. Est ce qu'ils sont bien motivés pour ce projet ? (les 3 facteurs de motivation : comprendre le sens, avoir la capacités de faire, contrôler la situation), Quels sont les freins pour eux ? trop coûteux, temps, compréhension des enjeux, licence choisie, les contenus ne sont p-t pas tous originaux (plagias ?)...

- Comment faire ?

- repérer les motivation et les freins ;
 - en retirer la définition d'un seuil d'implication.
- = 3 leviers sur lesquels l'animateur de réseau peut jouer.

Qu'est ce qui fait que les gens s'impliquent ou non ? C'est le seuil de facilité d'accès qui fait qu'on se lance dans le projet ou pas (besoin d'inscription, gratuité ou non, etc..). Si ce seuil est trop élevé (exemple : nécessité de multiples inscriptions et identifications pour accéder à un document), la quantité de personnes qui s'impliquent est très faible. Il faut abaisser le seuil de l'implication. On ne peut pas motiver les gens mais seulement créer des situations motivantes

3 facteurs essentiels pour motiver la collaboration :

- Que les gens comprennent le sens de la situation proposée, et donc l'animateur doit donner le sens ;
- Que les gens se sentent en capacité de réaliser qqchose et donc l'animateur doit mettre en oeuvre l'environnement pour qu'ils se sentent capables (sans confiance en leurs capacités pas de motivation)
- Que les gens aient le sentiment d'avoir le contrôle sur la situation dans laquelle on se trouve. donc l'animateur doit laisser des espaces pour cela

- **Conseils ?**

Il faut : créer des conditions d'abondance (ex : mettre des ressources déjà faites, comme celle de Claude Benoit, pour les stimuler, qu'ils aient envie d'y participer aussi)

- faire en sorte qu'il nous donne qqch de moins coûteux pour le bien commun, quelque chose de moins lourd (comme une photo, le nom d'une personne ressource à aller consulter...). Cela permet leur investissement 1er, mais pas trop dur

- montrer que la dynamique se lance (ex : envoyer des mailing infos/news, faire des cartes des contributeurs avec photos, valoriser ceux qui ont déjà participé...)

- leur demander plus simplement, en face à face, sous forme de conversation spontanée : "pour vous, quel est l'argument clé pour créer du bien commun ? quels sont les freins pour y parvenir ? qu'est ce qui pourrait t'aider pour participer, te faire gagner du temps ?"

Annexe 4

QUESTIONNAIRE

1. Quelle est votre vision concernant ce projet de valorisation et mutualisation des ressources pédagogiques ? Quel en est l'intérêt ?

2. Pour vous, qu'est ce qu'une ressource pédagogique ?

3. Avez vous produit des ressources ?

oui non

Si oui : sur quel thème ?

4. A vos yeux, qu'est ce qu'il vous semble indispensable de capitaliser ?

5. Quel serait pour vous l'arborescence la plus adaptée pour organiser les ressources sur le site internet de Supagro Florac ?

6. Quel serait votre usage de cet outil de mutualisation en ligne ?

7. Quel serait vos besoins et demandes spécifiques pour vous permettre d'exploiter ce bien commun dans l'avenir ?

8. Autre : suggestions, questions, idées d'outils...

→ Ce petit questionnaire doit nous être retourné, s'il vous plaît, pour le 5 novembre maximum.

→ Pour nous retourner ce questionnaire (2 solutions) :

- par mail : pauline.lorent@laposte.net
- version imprimé : à adresser à Julia, Pauline (Lorent) ou Chloé de la licence CEEDDR (salle mont aigoual)

→ Si vous avez des outils que vous aimeriez mettre en ligne grâce à ce projet tutoré, veuillez nous les faire parvenir également avant fin novembre, sur le serveur des étudiants (si format numérique).

[\\serveur\Stages\LPCEEDDR2012-Commun\Projet_tutoré_mutualisation_ressources]

D'avance, merci de votre participation !

Annexe 5

Évaluation de la séance

Le contenu

- Compréhension du projet dans son ensemble (objectifs, enjeux, limites, etc)

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

► **Le bien commun :**

- Clarté et compréhension de la définition

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

- Compréhension du lien entre la notion de bien commun et le projet lui-même

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

► **Débat mouvant :**

- Retour sur la synthèse des entretiens individuels

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

- Pertinence dans les échanges grâce à l'outil

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

► **Mutualisation des ressources : exemples et résultats à ce jour :**

- Pertinence des supports présentés comme exemples de mutualisation

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

- Explication de la démarche de mutualisation de vos ressources

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

L'animation

- Pertinence et utilité des supports utilisés (document de référence, carte heuristique, sites internet, tableau partagé, etc)

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

- Rôle et place des animatrices lors des échanges (*Justifier*)

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

.....
.....

- Régulation des échanges

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

- Dynamisme global

Pas du tout satisfaisant *Peu satisfaisant* *Satisfaisant* *Très satisfaisant*

Remarques / Proposition d'amélioration :

Merci de votre contribution !

Annexe 6

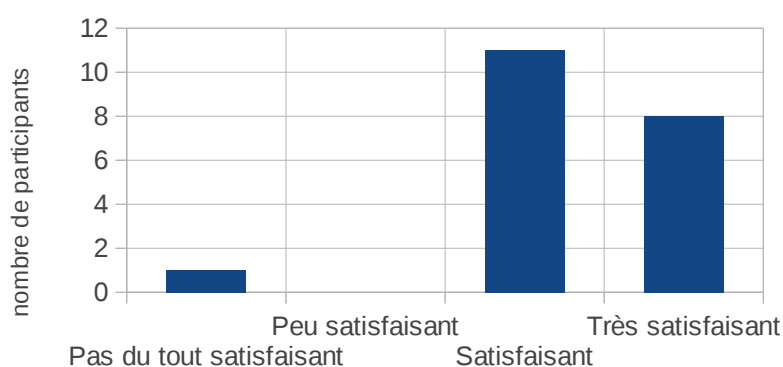
Évaluation de la séance : Résultats

Dans le cadre des réunions inter-services, nous sommes intervenu pour présenter et échanger à propos du projet de mutualisation des ressources pédagogiques de l'établissement. Il s'agissait pour nous de créer un espace de dialogue et de concertation entre tous les formateurs, concernés par ce projet. Le but était de créer une dynamique et que les participants s'expriment, débattent, exprime leurs craintes, freins ou motivation à l'ensemble du groupe.

Nous avons donc animé ce temps, essentiel pour le lancement du projet. Étant donné que cette expérience était une première pour nous, nous avons choisi d'évaluer cette séance. C'est pourquoi nous avons transmis une questionnaire de satisfaction aux participants. Ce présent document en relate les résultats et notre analyse en terme méthodologique.

En lien avec le contenu

Question 1 : Compréhension du projet dans son ensemble (objectifs, enjeux, limites,etc)

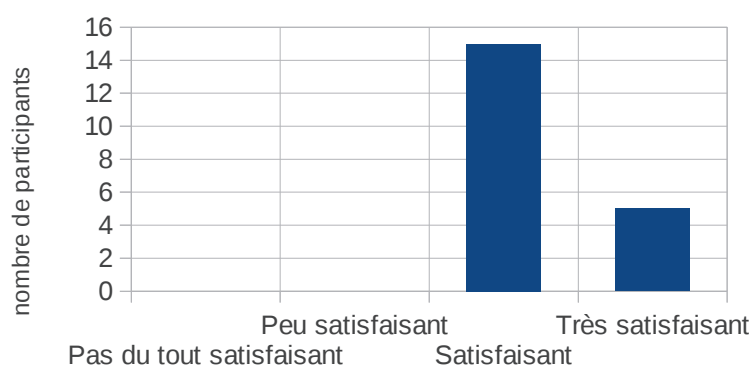


Résultat : 95 % des participants estiment avoir compris le projet.

→ *Commentaire* : Les interventions en réunions d'équipe, les rendez-vous individuels et les informations par mail ont permis de présenter et de décrire le projet à l'ensemble de l'équipe. La part d'incompréhension restante peut s'expliquer par des absences, des problèmes d'envoi de mails ou encore un manque d'intérêt.

Temps 1 : Qu'est ce que le bien commun ?

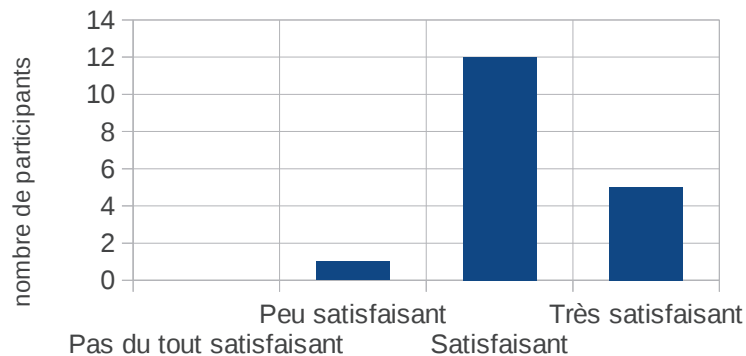
Question 2 : Clarté et compréhension de la définition



Résultat : L'ensemble des participants estiment que la définition est claire.

→ *Commentaire* : La définition proposée comporte deux dimensions complémentaires, une générale historique qui replace le projet dans son contexte, et une plus spécifique au projet qui fait référence à la notion de ressource.

Question 3 : Compréhension du lien entre la notion de bien commun et le projet lui-même

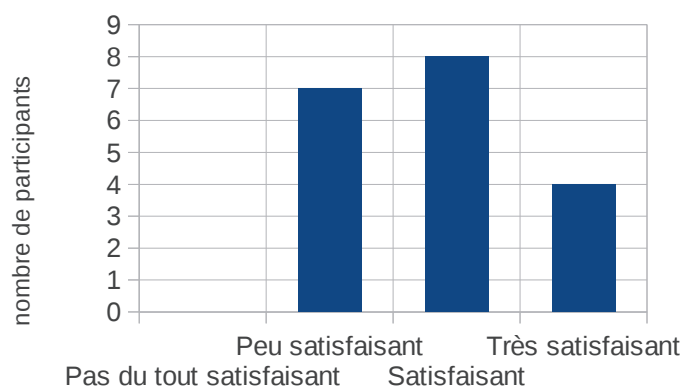


Résultat : 94 % des personnes ont compris le lien effectué entre la notion et le projet.

→ *Commentaire* : L'équipe est déjà sensibilisée à la notion par les personnes du centre de ressources. Cette séance a permis de refaire le lien entre des souhaits communs exprimés par l'équipe lors de réunions précédentes et le projet de mutualisation, qui s'inscrit dans la droite ligne du principe de partage de bien commun.

Temps 2 : Débat mouvant

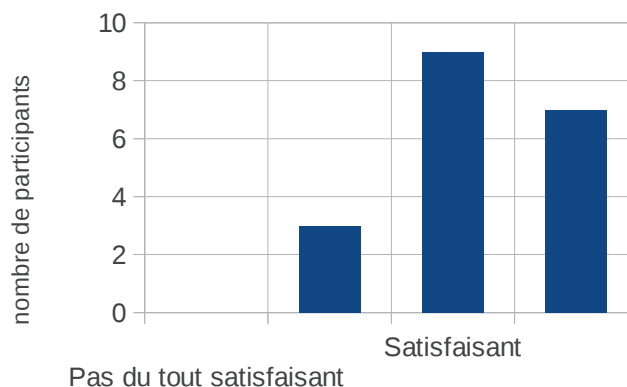
Question 4 : Retour sur la synthèse des entretiens individuels



Résultat : On constate ici que 7 participants ne sont pas satisfaits de la synthèse effectuée, et que 12 en sont au contraire satisfaits.

→ *Commentaire* : Il nous était indispensable de revenir sur ces entretiens, mais ce n'était pas l'objet de la séance. Le retour extrêmement synthétique a donc pu être frustrant pour une partie de l'équipe, c'est pourquoi il leur avait été préalablement envoyé par mail.

Question 5 : Pertinence dans les échanges grâce à l'outil

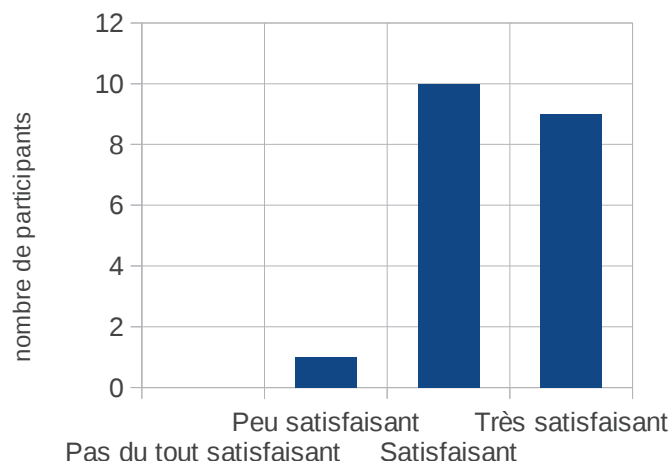


Résultat : Une majorité des personnes sondées ont trouvé les échanges lors du débat mouvant intéressants.

→ *Commentaire* : Le choix de cet outil s'est avéré pertinent par rapport à l'implication recherchée dans les échanges. De nombreux arguments ont pu être exprimés et discutés sur la base de postures physiques très engageantes au regard de l'équipe. Pour l'équipe elle-même, le débat mouvant a permis d'avoir une réelle visibilité sur l'appropriation du projet.

Temps 3 : Mutualisation des ressources : exemples et résultats à ce jour

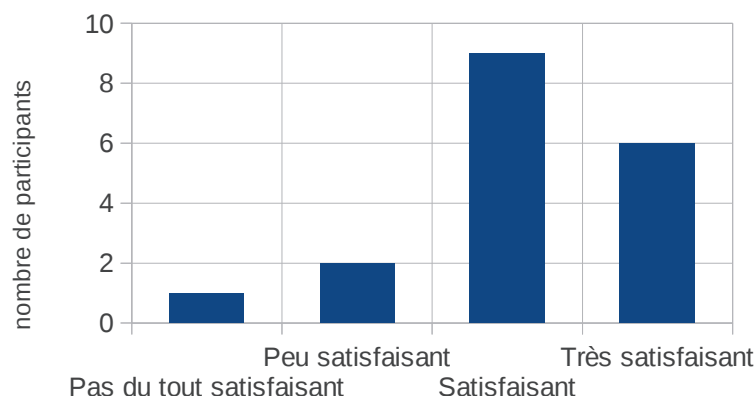
Question 6 : Pertinence des supports présentés comme exemples de mutualisation



Résultat : 95 % des participants ont trouvé les exemples de mutualisation proposés pertinents.

→ *Commentaire* : Les plateformes présentées étaient différentes en termes d'objectifs, de qualité et de public visé. Cette diversité a permis de mieux illustrer le choix effectués dans la conception de celle du projet de mutualisation.

Question 7 : Explication de la démarche de mutualisation de vos ressources

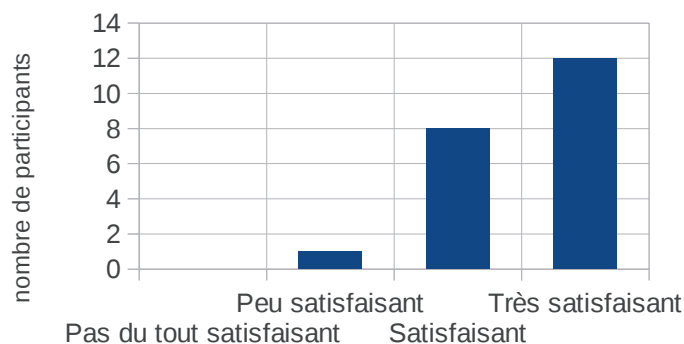


Résultat : La démarche est claire pour 83 % des participants.

→ *Commentaire* : La démarche technique de mutualisation sur la plateforme dédiée, illustrée directement grâce au rétroprojecteur, a permis de montrer concrètement l'opération simple effectuée. Cette première approche visait à familiariser l'accès à la page, mais un tutoriel précis sera mis à disposition par la suite.

En lien avec l'animation

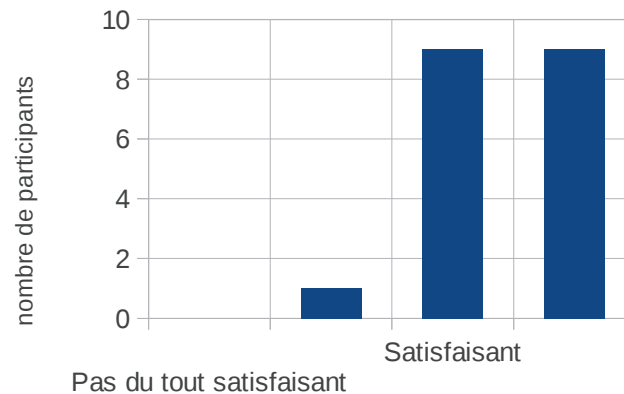
Question 8 : Pertinence et utilité des supports utilisés (document de référence, carte heuristique, sites internet, tableau partagé, etc)



Résultat : Plus de 57 % des participants sont très satisfaits des supports utilisés lors de l'animation de ce temps d'échange.

→ *Commentaire* : Les supports utilisés étaient diversifiés afin de maintenir l'attention des participants, et que ce temps d'échange contribue également à la diffusion d'une culture informatique faisant appel à divers outils.

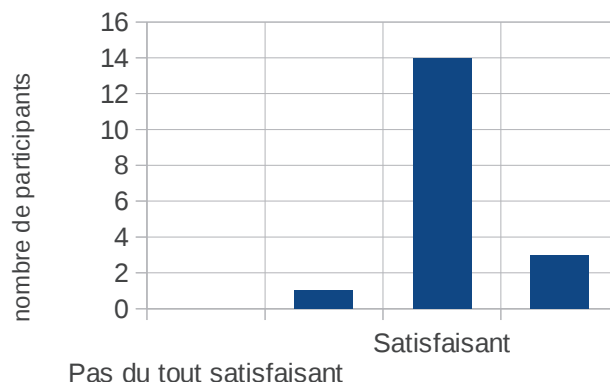
Question 9 : Rôle et place des animatrices lors des échanges



Résultat : 18 personnes sur 19 ayant répondu à cette question ont appréciés le rôle et la place des animatrices lors des échanges.

→ *Commentaire* : Les rôles ont été clairement distingués durant la séance, à l'image du reste du travail de communication durant le projet tutoré. Ceci facilite les communications avec l'équipe, qui se réfère à une personne de nous trois ou à une autre selon les cas.

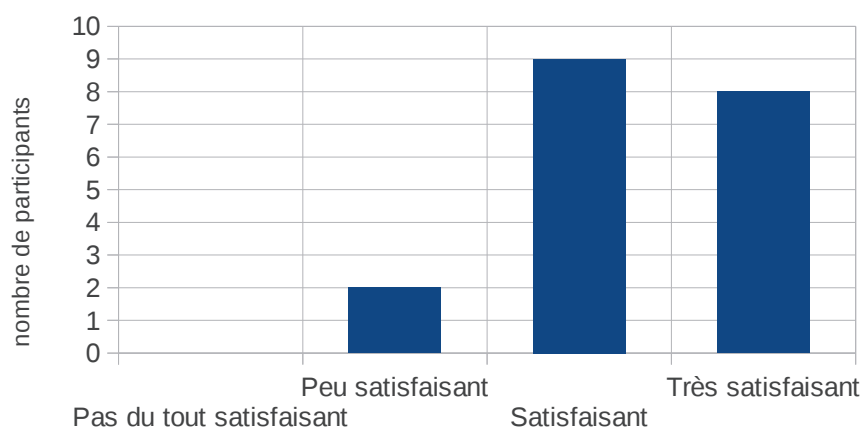
Question 10 : Régulation des échanges



Résultat : 78 % des participants sont satisfaits de la régulation effectuée lors des échanges.

→ *Commentaire* : Des interventions ponctuelles de distribution de parole ont été nécessaires, et nous avons eu la légitimité d'endosser cette fonction en tant qu'organisatrices de la séance. Nous avons cependant tenu à conserver une place semi-directive et peu intrusive dans le travail d'équipe de cette séance, et n'avons pas toujours fait preuve d'autorité sur ce point, ce qui a pu gêner certains participants.

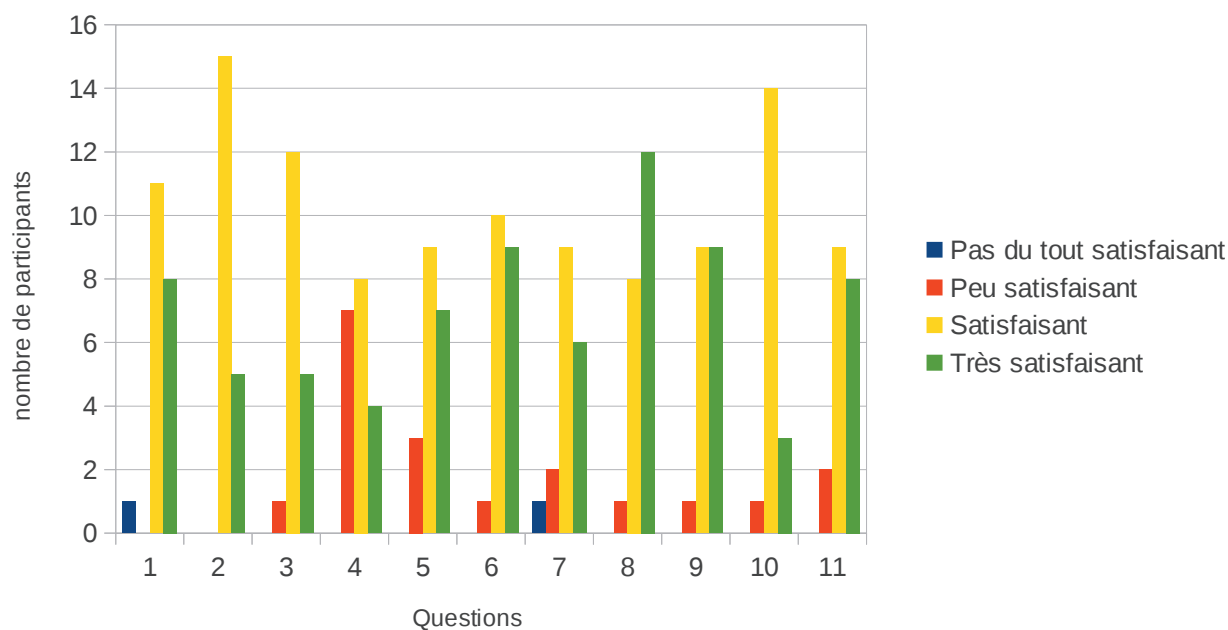
Question 11 : Dynamisme global



Résultat : 42 % des participants sont très satisfaits du dynamisme de l'animation.

→ *Commentaire* : Le découpage de la séance en différents temps de présentation et d'échange a permis de rythmer l'ensemble. Cependant quelques généralités ou explications, pourtant indispensables, ont pu provoquer certaines longueurs.

Sur l'ensemble de l'évaluation



En conclusion, on note qu'une majorité des personnes ayant participé à ce temps d'échange sont satisfaites voire très satisfaites de son déroulement, de son animation et de son contenu.

Exception faite concernant la synthèse des entretiens individuels. En effet, une grande partie des formateurs sont peu satisfaits. On peut donc supposer qu'il aurait été préférable de prendre plus de temps sur ce point. Néanmoins, une synthèse écrite a été envoyée afin que chacun puisse prendre conscience de ce qui est ressorti de ces rendez-vous personnalisés.

Annexe 7

GUIDE DE LA MUTUALISATION

Étape n°1 : Choisir la ressource : COMMENT ?

- Veiller à ce qu'elle soit le plus *claire* possible (pas d'abréviations, phrases explicites, déroulé, etc) et *pertinente* (au niveau de la thématique, des usages possibles, de l'objet de formation).
- Vérifier les fautes d'orthographe, la syntaxe, sommairement !
- Penser au fait que quelqu'un d'autre doit pouvoir la *ré-utiliser* (explications suffisantes, appropriable dans différents contextes, modifiable, etc). Son degré de transférabilité est un critère essentiel pour ce projet.

Étape n°2 : La ressource est-elle « mutualisable » ?

- Il vous suffit de vérifier les droits d'auteurs de l'ensemble des éléments de votre document : *comment ?*

1) *Si la ressource est co-produite* : demander l'autorisation (écrite) de l'ensemble des auteurs (acceptent-ils de mutualiser, en ligne, cette ressource en licence Creative Commons BY SA ?)

2) *Si vous avez utilisé des images, des schémas, des tableaux et autres illustrations* : 2 solutions : vous utilisez des illustrations libres de droit, ou, vous payez les droits d'auteurs. Le plus simple étant de réaliser ces ressources directement avec des illustrations libres (voire gratuites) ou de remplacer ces quelques illustrations par des photos libres de droit (grâce au moteur de recherche Creative Commons : <http://search.creativecommons.org/>).

3) *Si vous vous êtes inspirés de choses déjà existantes* : citez la source (« d'après... »).

Étape n°3 : Remplir la fiche descriptive et apposer les logos (en téléchargement dans la rubrique « comment ça marche »)

- Cette fiche est essentielle pour comprendre le contexte et le cadre de mise en place de l'outil !
- Ensuite, il vous suffit d'insérer les logos (SupAgro et CC, FSE si financée) sur cette fiche et sur votre ressource, avec la mention : « Auteur : ... ».

Étape n°4 : Fusionner vos documents (fiche descriptive + la ressource)

Grâce à un logiciel comme « PDF SAM » (vous pouvez consulter le tutoriel réalisé par Frédéric Renier, et le télécharger via la plate-forme : [tutoriel PDF SAM](#)), vous fusionnez les deux parties, non dissociables de votre ressource (le contexte attaché à la ressource).

Pour tout problèmes techniques ou renseignements : surtout n'hésitez pas à aller voir le CDR, ils vont aideront, vous accompagneront sur la réalisation de cette étape !

Étape n°5 : Déposez votre ressource sur la plate-forme

C'est très simple :

1. Rendez-vous sur : **la plate-forme de mutualisation des ressources de SupAgro**
2. Ensuite, laissez vous guider (en page d'accueil vous trouverez les liens pour SAISIR votre fiche), *sinon* : Cliquez sur : « **ressources péda** » → « **saisir** »,
3. Remplissez les informations demandées (*identiques à la fiche descriptive*)
4. Téléchargez votre ressource (« **ressource proposée** » → « **parcourir** »)
5. Cliquez sur « **Valider** »

Pour plus d'informations sur cette étape : se référer au tutoriel « **Guide d'utilisation de la base de données des ressources pédagogiques de SupAgro Florac** ».

Ça y est, votre ressource est en ligne ! Bravo et merci !

Annexe 8

Fiche descriptive

Nom de l'outil :

Outil produit et proposé par

Date de production :

1. **Introduction (pourquoi cet outil, contexte) :**
2. **Public visé :**
3. **Objectifs :**
4. **Usages possibles (en formation, pour les professionnels) :**
5. **Matériel nécessaire :**
6. **Mode d'emploi :**
7. **Mots clés :**
8. **Pour aller plus loin :**

Auteur: xxx

Annexe 9

Tutoriel d'utilisation de la base de données des ressources pédagogiques de SupAgro Florac

1 - Se Connecter :

<http://www.cdrflorac.fr/ressources/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Cliquez ici

2 - Choisir une action à effectuer :



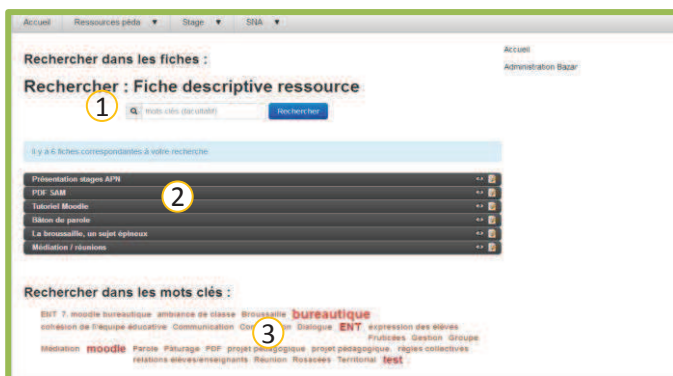
1 Si vous voulez ajouter une ressource

2 Si vous voulez rechercher une ressource

3 - Rechercher une ressource :

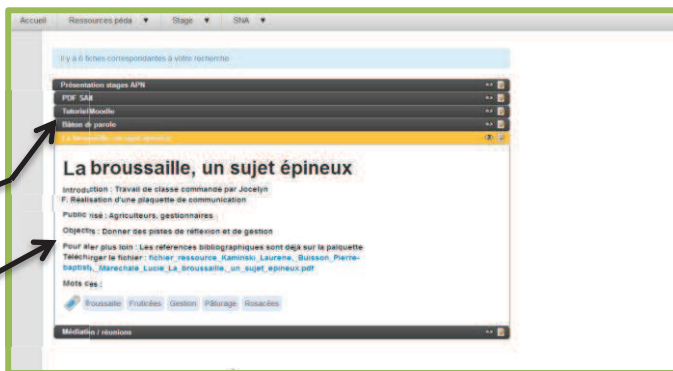
2 Après avoir cliqué sur « Rechercher » vous arrivez sur cette fenêtre.

3 modes de recherche:
1 Par mots clés (texte libre) ;
2 Par titre de ressource ;
3 Par mots-clés présélectionnés ;

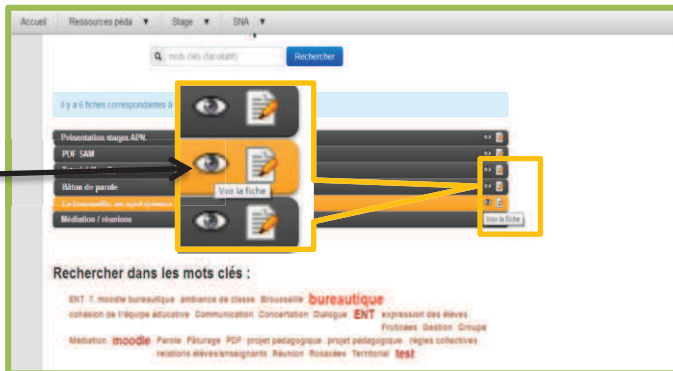


Pour voir la description d'une ressource avant de la télécharger : cliquez sur la barre grise sur laquelle est écrite le titre de la ressource qui vous intéresse.


Vue sur la description de la fiche.



Pour voir la fiche entière et la télécharger, cliquez sur l'œil présent au bout de la barre grise.



4 - Télécharger une ressource en PDF sur votre ordinateur :

Après avoir cliqué sur «  » vous arrivez sur cette fenêtre.



Pour télécharger la ressource c'est ici.

5 - Ajouter une ressource :

① Après avoir cliqué sur « Saisir » vous arrivez sur cette fenêtre.

Remplir les champs demandés et valider.

6 - Aide pour la saisie de la ressource :

Les champs précédés de « * » doivent être obligatoirement remplis.

Le « ? » est une aide à la compréhension des attentes des champs. Glissez-y votre curseur.

Pour télécharger votre ressource depuis votre ordinateur, c'est ici.

Quand vous avez fini de remplir tous les champs faites « Valider ». Si lors du chargement final de votre ressource vous voyez une erreur, faites « Annuler ».

* Nom de la ressource :

* No Nom et prénom de la personne qui a produit la ressource.

Auteur ? :

Format ▼

Ressource proposée ? : Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

Merci pour votre contribution !

Annuler

Valider

Auteur: Chloé Euphrasie

FloraG
SupAgro
INSTITUT d'éducation
à l'Agro-environnement



Annexe 10

Attestation d'autorisation d'utilisation et de diffusion de ressource

Je, soussigné(e) :

Coordonnées :
.....
.....
.....
.....

Autorise à M(me) à :

- L'utilisation de la ressource suivante :

.....
.....

Sous la licence de partage Creative Commons BY-SA, stipulant que

« Le titulaire des droits autorise toute utilisation de l'œuvre originale y compris à des fins commerciales ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale » (pour en savoir plus :

<http://creativecommons.fr/>)

La-dite ressource sera susceptible d'être utilisée sur la plateforme internet de SupAgro Florac dédiée à la mutualisation de ressources pédagogiques, qui s'inscrit dans une démarche de création de bien commun.

Fait à

Le

Signature de l'auteur

Signature du demandeur

Annexe 11

Synthèse des 16 entretiens individuels

Dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde méthodologie de capitalisation des ressources pédagogiques, 16 entretiens individuels de formateurs de SupAgro Florac ont pu être réalisés. L'objectif de ces entretiens était de recueillir les perceptions, les attentes et les freins des membres de l'équipe vis-à-vis du projet. Il s'inscrit dans l'objectif global du projet de mutualisation de ressources dont fait l'objet ce projet tutoré, à savoir l'impulsion d'une dynamique de groupe autour de la mutualisation. Les entretiens ont été menés de façon semi-directive, selon une trame globale prédéfinie.

Lors des entretiens, nous avons pu nous apercevoir que le projet est globalement bien perçu. En effet, les membres de l'équipe de SupAgro lui reconnaissent de multiples intérêts : d'une part la valorisation des travaux (des professionnels, formateurs et étudiants), d'autre part une ouverture sur l'extérieur (diffusion à d'autres structures et acteurs, visibilité extérieure des activités et travaux de l'établissement vis-à-vis des partenaires), mais aussi d'autres intérêts pour l'équipe elle-même (transparence, échange, lien social, suivi dans le cadre de l'ingénierie de projet, réaffirmation des valeurs sous-jacentes à la mutualisation). Ceux-ci avaient déjà été pointés par les commanditaires du projet.

Cependant des freins sont clairement apparus. D'une part ceux qui seraient susceptibles d'empêcher l'utilisation de la plateforme, formulés sous forme d'attentes : interface simple et ergonomique, recherche facile, gain de temps. D'autre part ceux qui constitueraient un obstacle à la contribution : perte de temps, incompréhension du projet, méconnaissance de la licence de droits Creative Commons BySA, non-appropriation du projet, pérennité d'existence/d'utilisation/d'animation.

Une liste (non-exhaustive) des types de ressources mutualisables dans le cadre de ce projet a pu être établie grâce à ce large tour d'horizon : textes de référence (sous réserve de licence CC ou d'autorisation de l'auteur), outils méthodologiques d'animation, jeux de rôle, grille d'observation, outils d'évaluation, diagnostic d'exploitations et de milieux agricoles, méthodologie d'enquête, méthodologie de rédaction, accompagnement à la formation des enseignants, ouvrages collectifs (sous réserve de licence CC), posters, aide au montage de projets internationaux, comptes-rendus de formation, préparation à un voyage interculturel, carte d'anglais, articles, photos (sous réserve de licence CC ou d'autorisation de l'auteur), fiches de veille, outils sur la bureautique, tutoriels sur les outils informatiques tels que Twitter, fiches ecodiag, outils sur l'organisation du travail, lecture de paysage, interprétation de territoires.

Les entretiens nous ont également permis de bénéficier de propositions effectives, cependant pas toujours pertinentes/réalisables pour la plateforme : inclure un texte d'accueil qui guide des utilisateurs dans la recherche et/ou la saisie, inclure des liens vers d'autres plateformes de mutualisation, proposer des tutoriels d'accompagnement, mettre en place un flux RSS, être rigoureux sur l'animation.

Enfin, une série de remarques ont été émises. Certaines concernent l'appropriation du projet et des ressources (les outils ne remplacent pas une formation, beaucoup de ressources se trouvent déjà sur d'autres sites internet ou sur le serveur de l'établissement), d'autres questionnent sa pertinence (), d'autres l'aspect technique de la plateforme (le site de SupAgro Florac va être refondu, il faut prendre en compte les contraintes techniques du site de SupAgro, il faut anticiper les modalités d'accès au back-office du site, les fichiers PDF ne peuvent pas dépasser un certain poids), d'autres encore les modalités de mutualisation des ressources en question (attention aux droits - notamment lorsqu'il s'agit d'ouvrages en co-rédaction, veiller à la bonne contextualisation des ressources, penser à apposer le logo "FSE" sur les ressources concernées).